

Elaboration du PLU de la commune de VAUXBUIN (02)

Diagnostic territorial

Réunion n°2 du 6 mars 2018

Plan d'intervention

1 – Documents cadres

2 – Diagnostic socio-économique

3 – Etat initial de l'environnement

**Objectif : identifier les premiers enjeux et les traduire
dans le projet communal**

1. Les documents cadres

Notion d'opposabilité

Le code de l'urbanisme introduit une hiérarchie entre les différents documents d'urbanisme, selon des rapports de compatibilité et de prise en compte.

La **compatibilité** exige que les dispositions d'un document ne fassent pas obstacle à l'application de rang supérieur.

En complément des documents pour lesquels un rapport de compatibilité est exigé, le code de l'urbanisme prévoit que les documents d'urbanisme prennent en compte d'autres plans et programmes. La notion de **prise en compte** implique de ne pas ignorer les objectifs généraux d'un autre document. Une disposition d'un document qui serait contraire à un document de rang supérieur doit être motivée.

COMPATIBILITE

Les documents cadres :

SCoT de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais

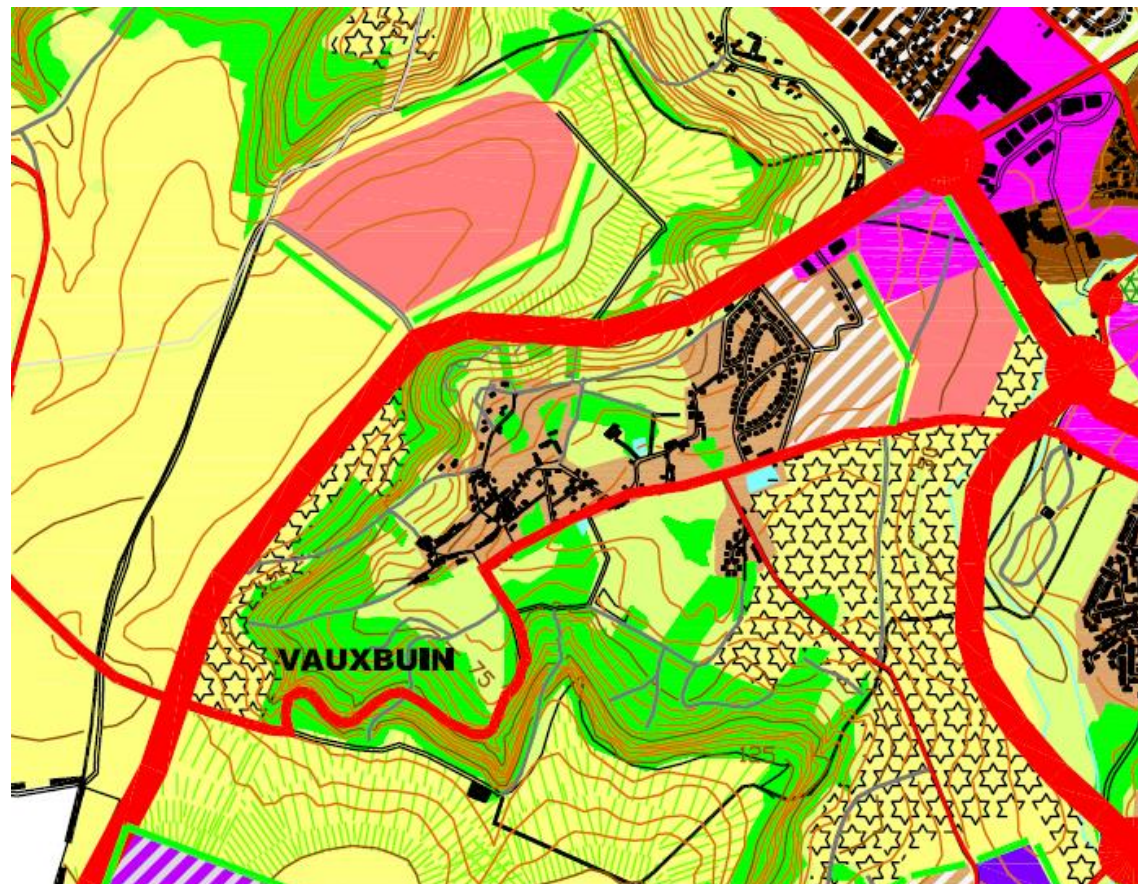
SCoT approuvé le 11 décembre 2012

❖ 28 communes

❖ Document stratégique qui détermine le projet de développement pour le territoire pour les 20 prochaines années

❖ 3 orientations stratégiques :

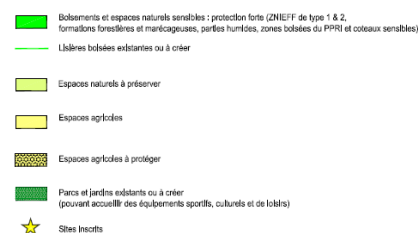
- ✓ Faire de l'agglomération du Soissonnais un territoire attractif et dynamique
- ✓ Dynamiser le rayonnement économique régional du Soissonnais
- ✓ Valoriser les ressources environnementales du territoire



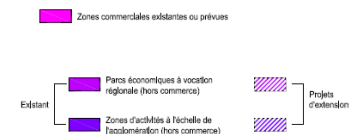
1. Les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbains



2. Les espaces et sites naturels ou urbains à protéger

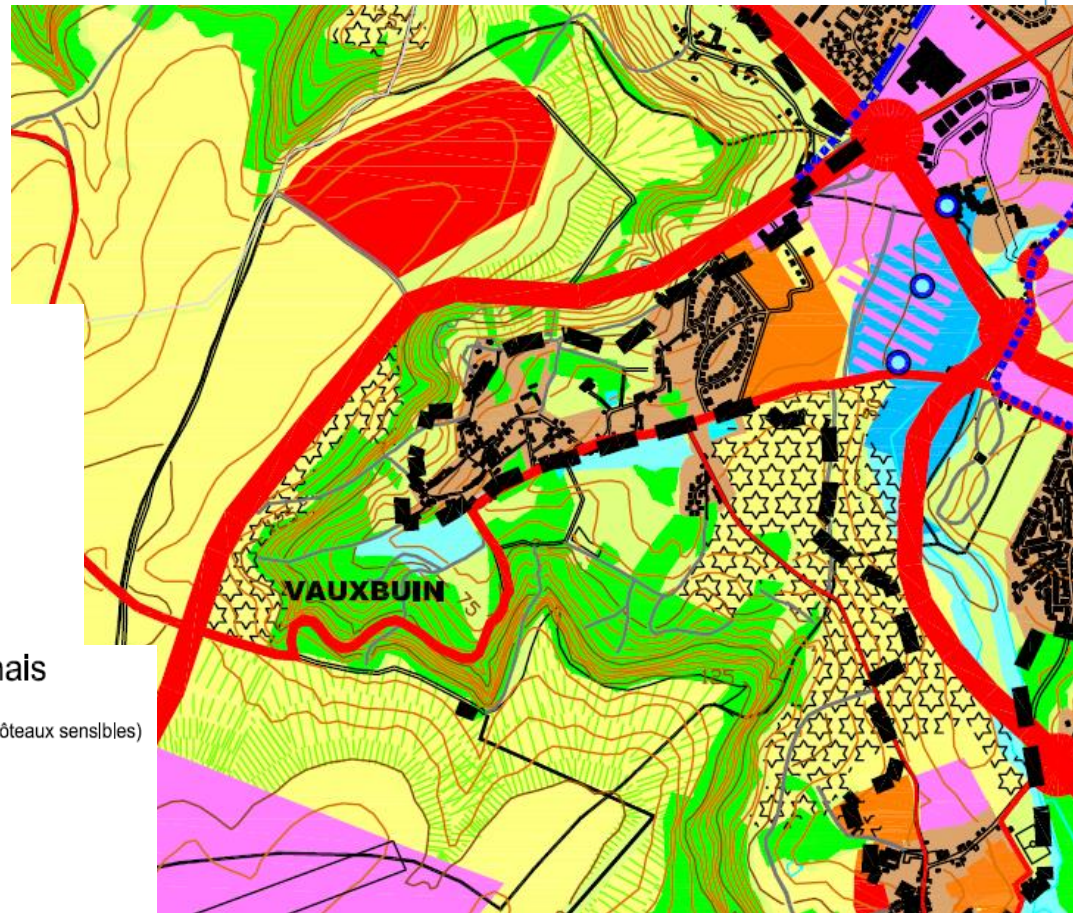


3. Les objectifs relatifs à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations préférentielles des commerces et aux autres activités économiques







Les documents cadres :



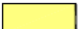

SCoT de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais




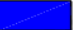




Préserver le territoire des risques naturels de pollution de la ressource en eau

-  Interdire les constructions dans les secteurs les plus exposés aux risques d'inondation (zone rouge du PPR)
-  Protéger les points de captage afin de sécuriser l'alimentation en eau potable
-  Préserver de l'urbanisation les périmètres de protection des captages
-  Cours d'eau et étangs

Préserver le cadre de vie et la biodiversité du Soissonnais

-  Boisements et espaces naturels sensibles ; protection forte (ZNIEFF de type 1 & 2, formations forestières et marécageuses, parties humides, zones boisées du PPRi et coteaux sensibles)
-  Espaces naturels à préserver
-  Espaces agricoles
-  Espaces agricoles à protéger

Adapter le développement urbain aux spécificités paysagères et environnementales du territoire

-  Urbanisation existante
-  Secteurs très éloignés du centre ville (altitude < ou > 65 m)
-  Zone de développement la plus favorable
-  Secteurs de développement favorable (proches du cœur et altitude < 65 m)
-  Secteurs de développement économique et commercial existants ou à créer
-  Secteurs de coteaux (proches du cœur et altitude > 65 m)

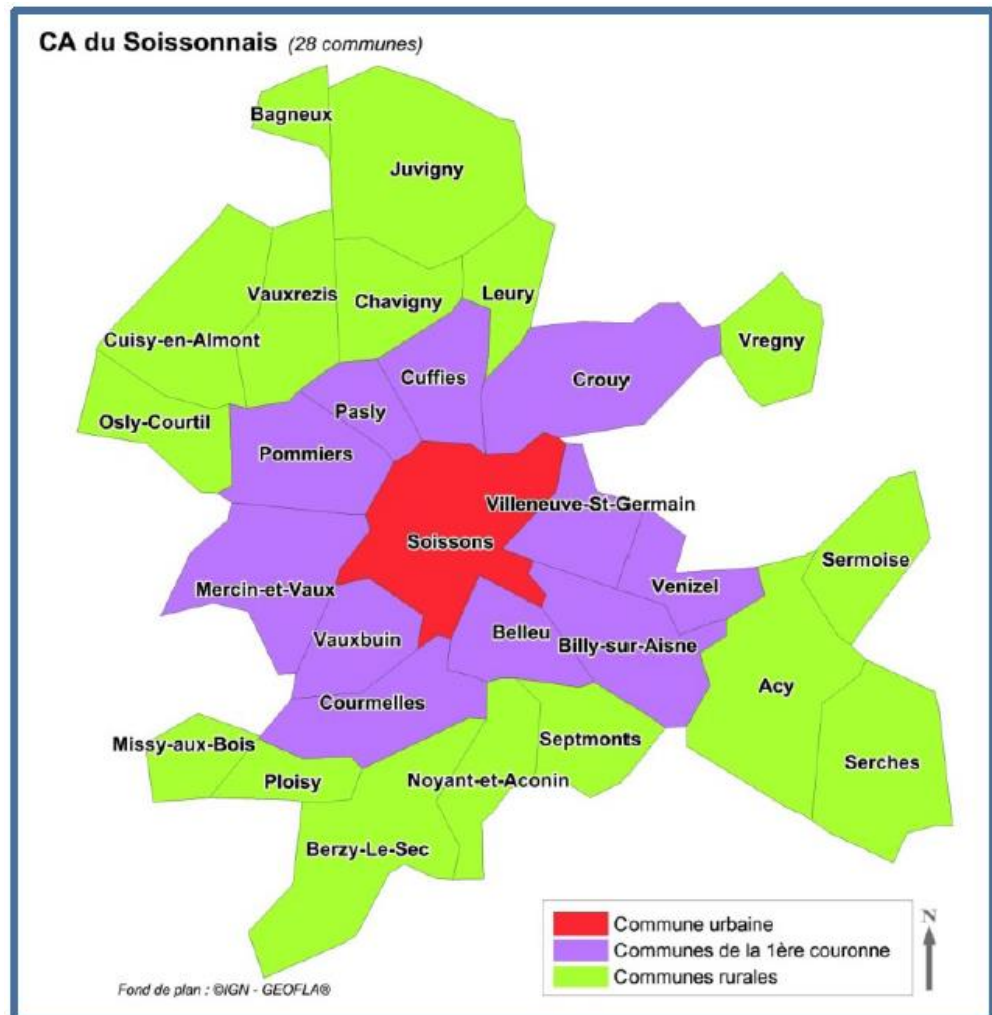
Les documents cadres : Programme Local de l'Habitat

PLH approuvé le 30 juin 2016 pour la période 2015-2020

❖ 6 orientations stratégiques :

- ✓ Repenser un projet dynamique et adapté en termes de production de logements ;
- ✓ Assurer une diversification de l'offre pour rendre le territoire accessible à tous et agir sur le peuplement des quartiers ;
- ✓ Entretien et mieux faire fonctionner le parc de logements ;
- ✓ Poursuivre la prise en compte des besoins spécifiques ;
- ✓ Observer, évaluer et animer la politique de l'habitat

❖ Vauxbuin est une commune de la première couronne



COMPATIBILITE

Les documents cadres :

SDAGE Seine-Normandie

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie approuvé le 5 novembre 2015 pour la période 2016 - 2022

8 grands défis qui se déclinent en orientations puis en dispositions :

- * Défi 1- Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants classiques
 - * Défi 2- Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques
 - * Défi 3- Réduire les pollutions des milieux aquatiques par les micropolluants
 - * Défi 4- Protéger et restaurer la mer et le littoral
 - * Défi 5- Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
 - * Défi 6- Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides
 - * Défi 7- Gérer la rareté de la ressource en eau
 - * Défi 8- Limiter et prévenir le risque d'inondation
-
- * Levier 1- Acquérir et partager les connaissances
 - * Levier 2- Développer la gestion locale de l'eau et l'analyse économique

COMPATIBILITE

Les documents cadre :

PGRI

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) entré en vigueur le 23 décembre 2015

❖ Réduire la vulnérabilité des territoires

- Les aménagements dans le lit majeur des cours d'eau ne doivent pas réduire les capacités naturelles d'expansion des crues

❖ Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

- Préserver et restaurer toutes les zones humides
- Restaurer et entretenir les cours d'eau
- Réguler les débits des eaux pluviales et limiter l'imperméabilisation des sols
- Identifier et protéger les zones d'expansion de crues
- Prendre en compte l'aléa remontée de nappe phréatique

❖ Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

❖ Mobiliser tous les acteurs pour consolider les gouvernances adaptées à la culture du risque

2. Diagnostic socio-économique

Evolution de la population

Population légale 2015 : **789 habitants**
 (population municipale entrée en vigueur au
 1^{er} janvier 2018)

**Une diminution globale de la démographie
 depuis 30 ans ...**

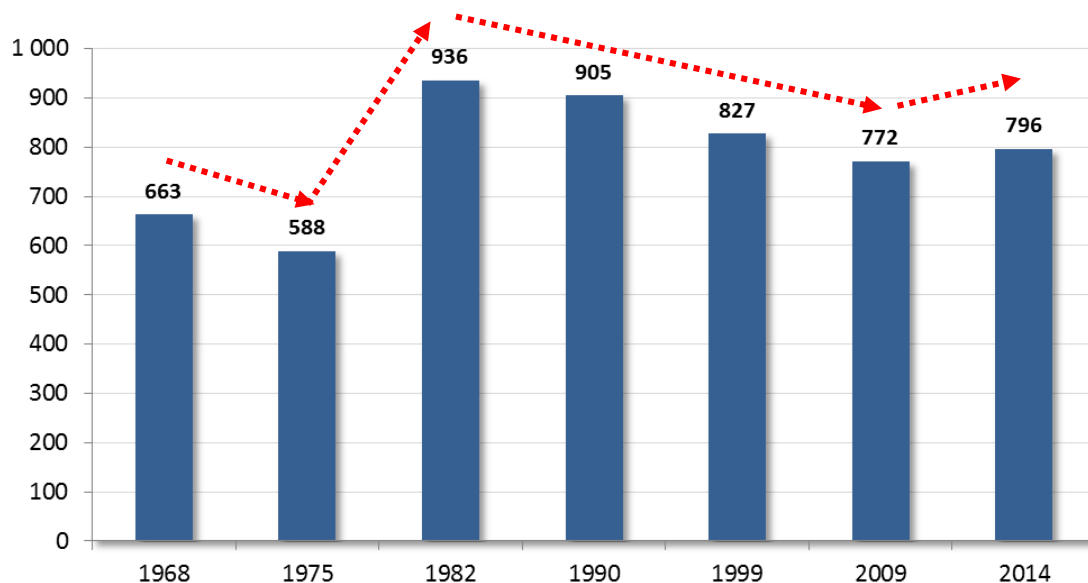
... due à un solde migratoire négatif depuis
 1982

... non compensé par un solde naturel positif
 mais trop faible

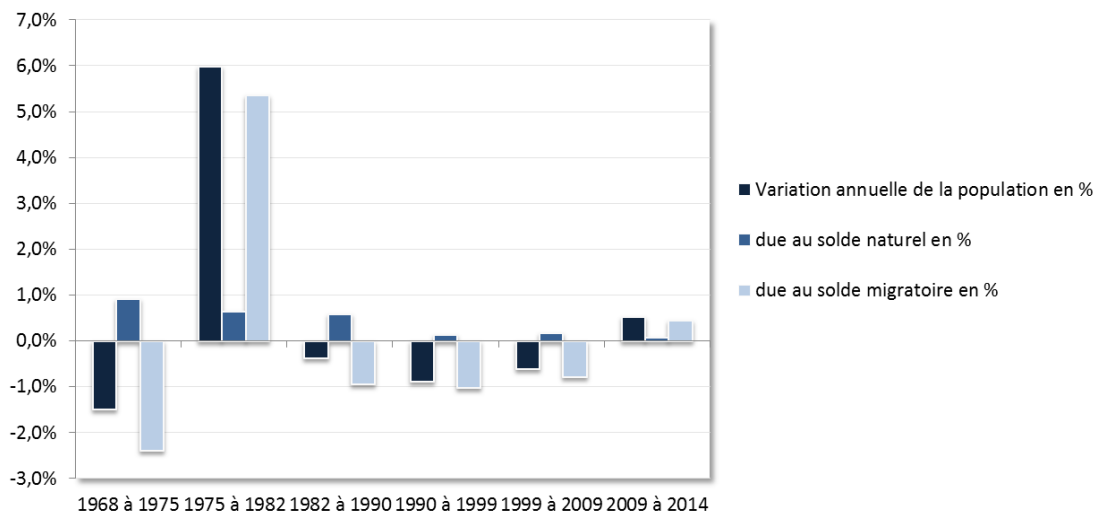
Entre 2009 et 2014 : + 24 habitants

-> + 3% : une augmentation de 0,6% par an

Évolution de la population entre 1968 et 2014



Paramètres responsables des variations démographiques depuis 1968



Âge de la population

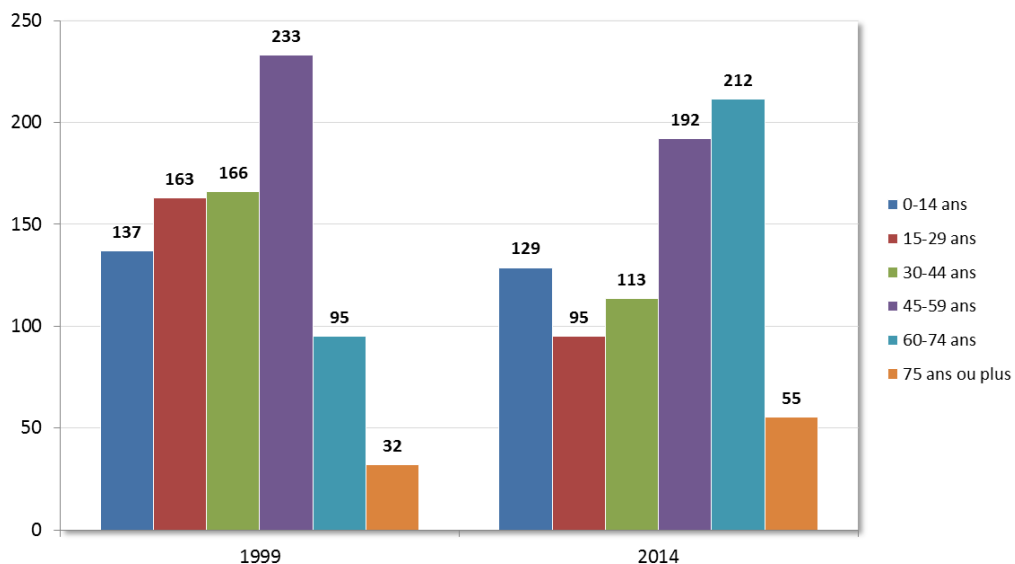
Une diminution globale des effectifs des moins de 60 ans et une augmentation des plus de 60 ans

15-29 ans = - 42%

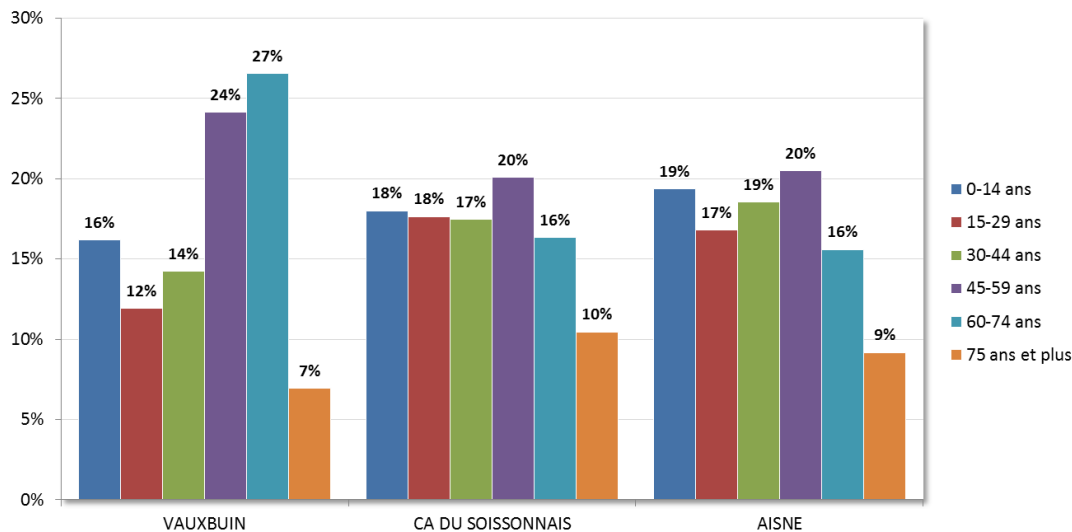
60-74 ans = + 123 %

-> diminution de la part des familles sur la commune

Répartition des tranches d'âges



Comparaison des pyramides des âges en 2014



Une population plus âgées qu'aux échelles de comparaison

La part des 15-29 et des 30-44 ans sur la commune est inférieure à celles de la Communauté d'Agglomération et du département

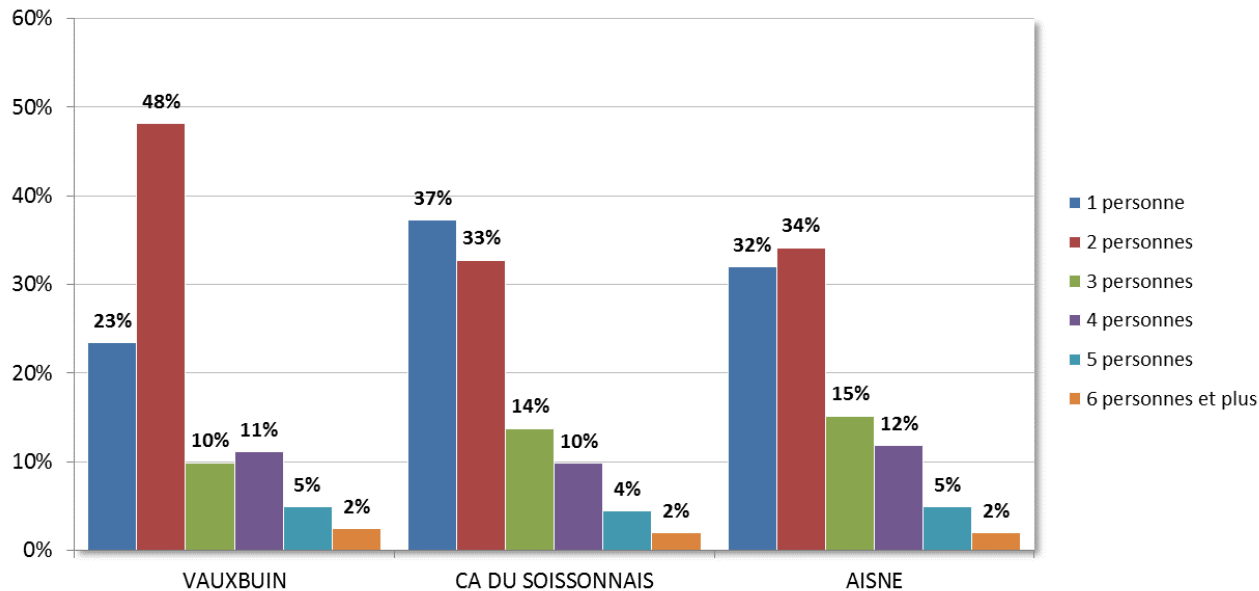
1/3 de la population de la commune a plus de 60 ans

Evolution des ménages

Un nombre de ménages qui augmente de manière continue depuis 1968 malgré les variations de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Nombre de ménages	190	179	278	289	303	321	340
Nombre d'habitants	663	588	936	905	827	772	796

Taille des ménages comparée en 2014

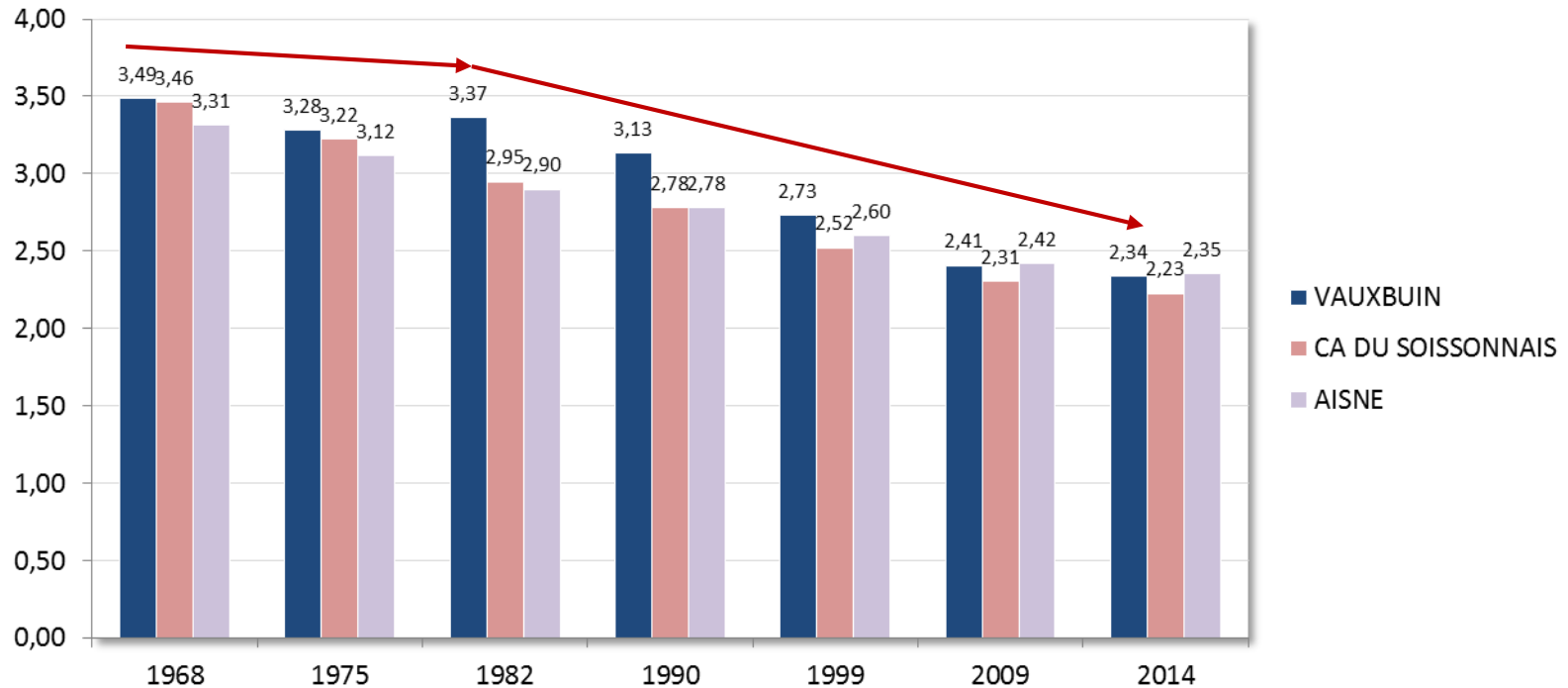


48% des ménages sont composés de deux personnes

-> Une tendance confirmée : moins de familles qu'aux échelons comparés

Evolution des ménages

Evolution comparée de la taille des ménages entre 1968 et 2014



Un nombre de personne par ménage qui diminue fortement depuis 1982

-> Le desserrement des ménages est significatif pour la commune

Démographie : constats et enjeux

Constats

- Une population qui diminue depuis 1968 mais qui connaît un sursaut depuis 2009
- Un solde naturel positif mais faible qui ne compense pas le solde migratoire négatif depuis 1982
- Une population âgée
- Une augmentation depuis 1968 du nombre de ménages
- Une taille des ménages qui diminue mettant en évidence un vieillissement de la population

Enjeux démographiques

- Maintenir la tendance d'évolution positive de la population que la commune connaît depuis 2009
- Devenir un territoire attractif pour l'implantation de jeunes ménages ou de familles
- Rajeunir la population et notamment la population arrivant sur la commune

Enjeux urbains

- Définir un potentiel constructible raisonné de logements sur la commune

Evolution du parc de logements et catégories

Nombre important de constructions entre 1999 et 2014 (+ 19 résidences principales)

Reprise de la construction depuis 2010

Combien y a-t-il eu de constructions par an sur la commune depuis 2010 ?

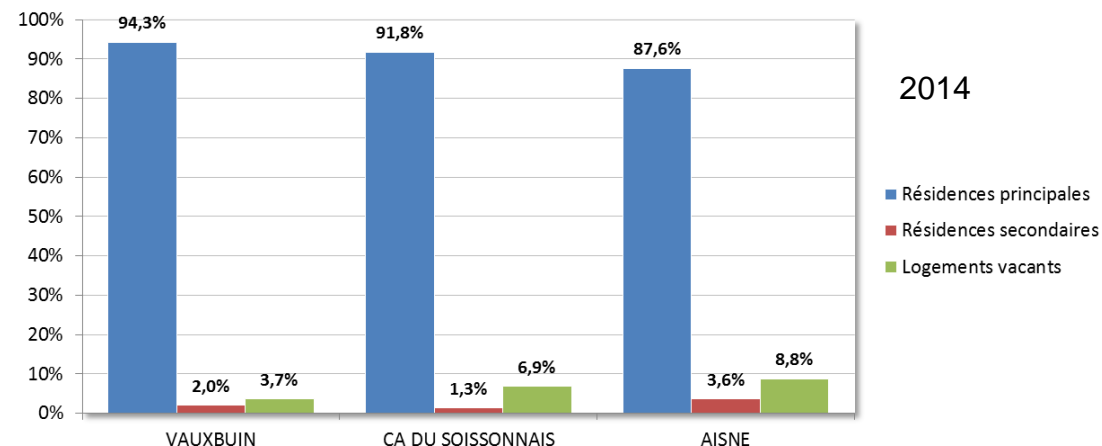
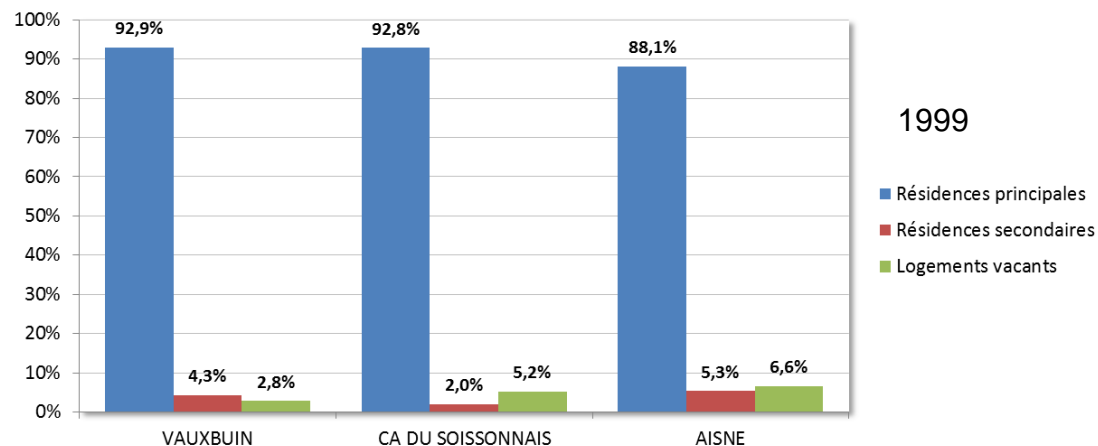
Même nombre de résidence secondaire mais part qui diminue entre 1999 et 2014

Un taux de vacance « faible » de 3,7% mais qui augmente par rapport à 1999

En 2014, 13 logements vacants soit 7 logements de plus qu'en 1999

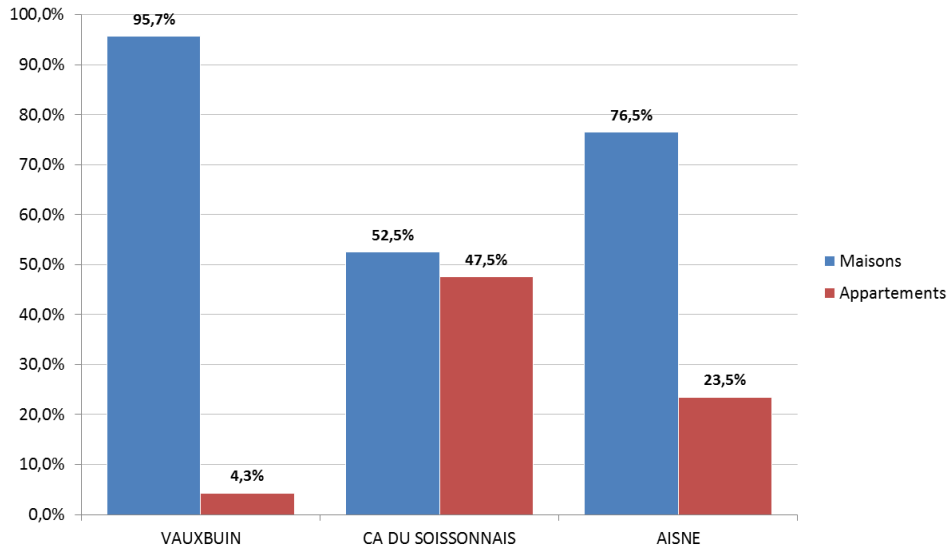
Taux en deçà des échelles de comparaison

Composition du parc de logements



Typologie du parc de logements

Typologie des logements



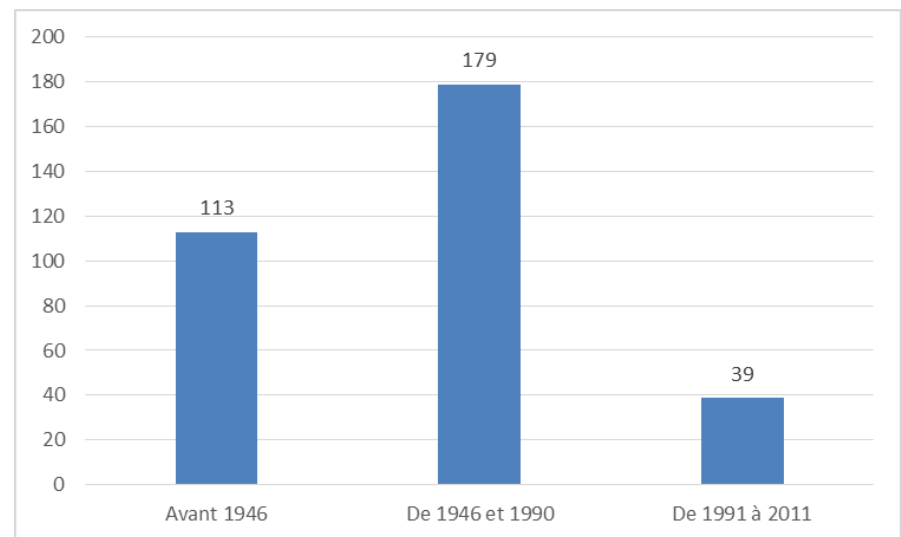
En 2014, un parc composé en quasi-totalité de maisons d'au intégralité de maisons d'au moins 4 pièces pour 88% d'entre elles

15 appartements sur la commune

12% des logements ont été construits après 1990

Parc de logement relativement âgé

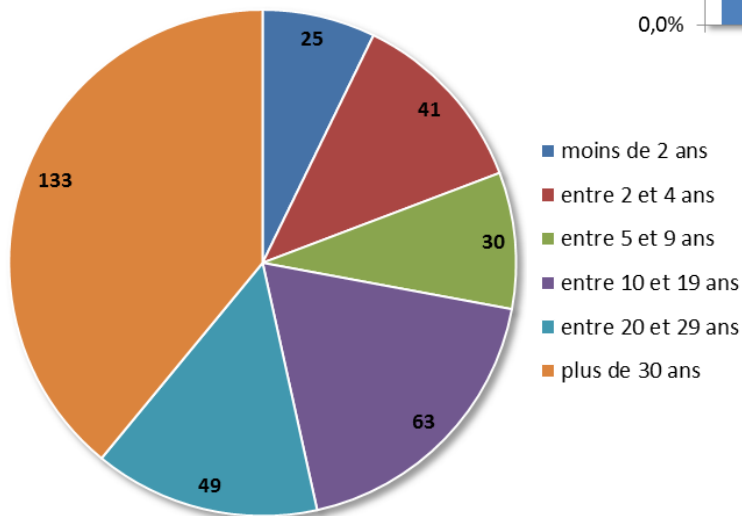
Résidence principale selon la période d'achèvement



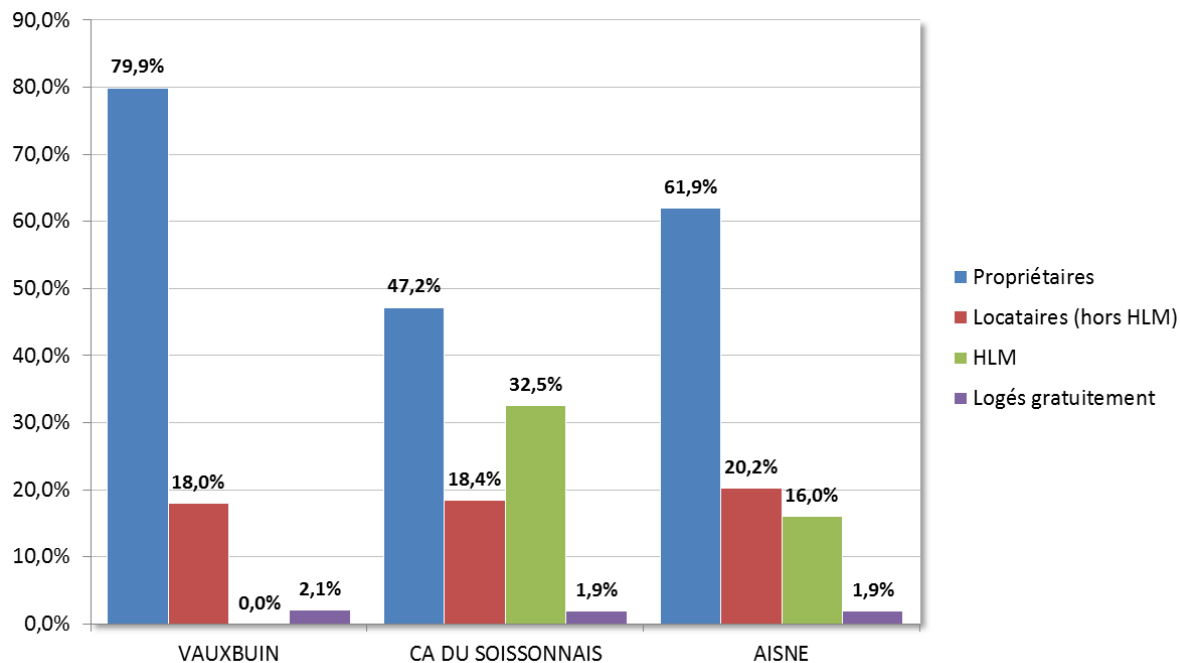
Statut d'occupation des logements et parcours résidentiel

Une absence de logement social sur la commune

Un parc locatif proportionnellement comparable à la Communauté d'Agglomération et au département



Statut d'occupation des résidences principales



Plus de 50% des ménages installés sur la commune depuis au moins 20 ans

20 % des ménages sont installés depuis moins de 5 ans

Parcours résidentiel interne restreint par l'uniformité du parc de logements

Logements : constats et enjeux

Constats

- Aucun logement social sur la commune
- Une offre en logement peu diversifiée : 96% de maisons
- Un début de parcours résidentiel sur la commune
- Des habitants attachés à leur commune et à leur logement
- Une part de locatif normal
- Une vacance insuffisance pour générer un potentiel de réinvestissement

Enjeux

- Diversifier l'offre de logements pour faciliter le parcours résidentiel
- Maintenir un taux de vacance bas
- Maintenir une dynamique de construction de logements sur la commune
- Adopter une stratégie de consommation foncière économe

Vie économique

1 exploitation agricole en 2010 (source RGA 2010) *bâtiments à proximité de la ferme du Moulin ?
à vérifier*

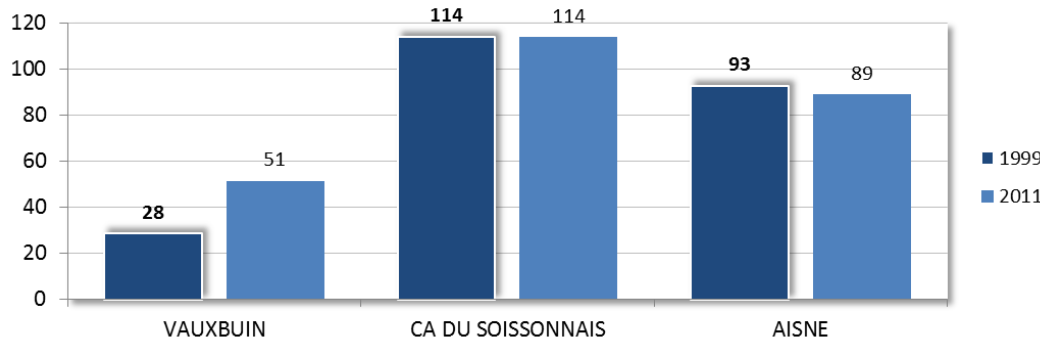
Une zone commerciale importante pour l'agglomération : le Parc commercial des Portes de Soissons
But, Darty, Intersport, Buffalo, Royal Kids, Maison de la literie, Léon de Bruxelles, Marie Blachère...

*Présence d'artisans dans le bourg ?
Activité hôtelière ? Gîtes ?*



Vie économique

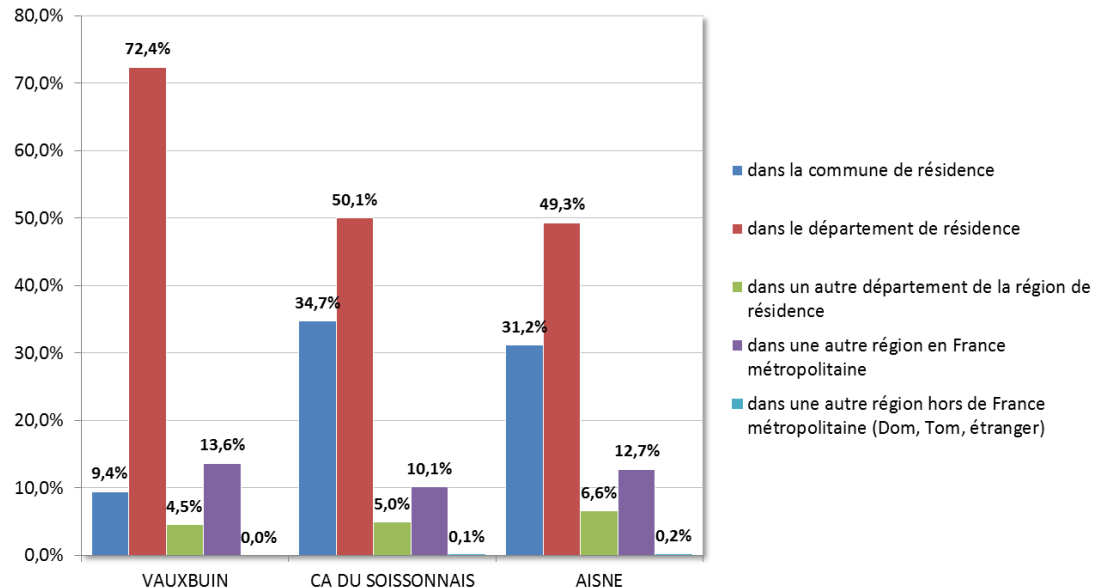
Evolution de la concentration d'emploi entre 1999 et 2014



Une concentration d'emploi qui a beaucoup augmenté entre 1999 et 2011

La zone d'activités récente explique l'augmentation

Lieu de travail des actifs en 2014



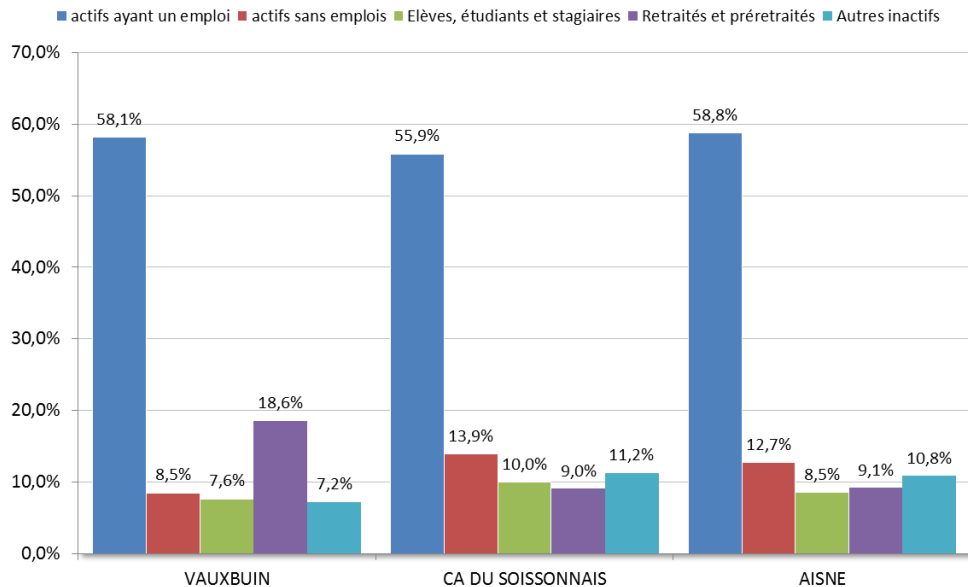
28 des 292 actifs de la commune travaillent à Vauxbuin

212 actifs travaillent dans le département, principalement sur le bassin d'emplois de l'agglomération de Soissons

-> Migrations domicile-travail importantes

Population active

Statut comparée de la population active en 2014



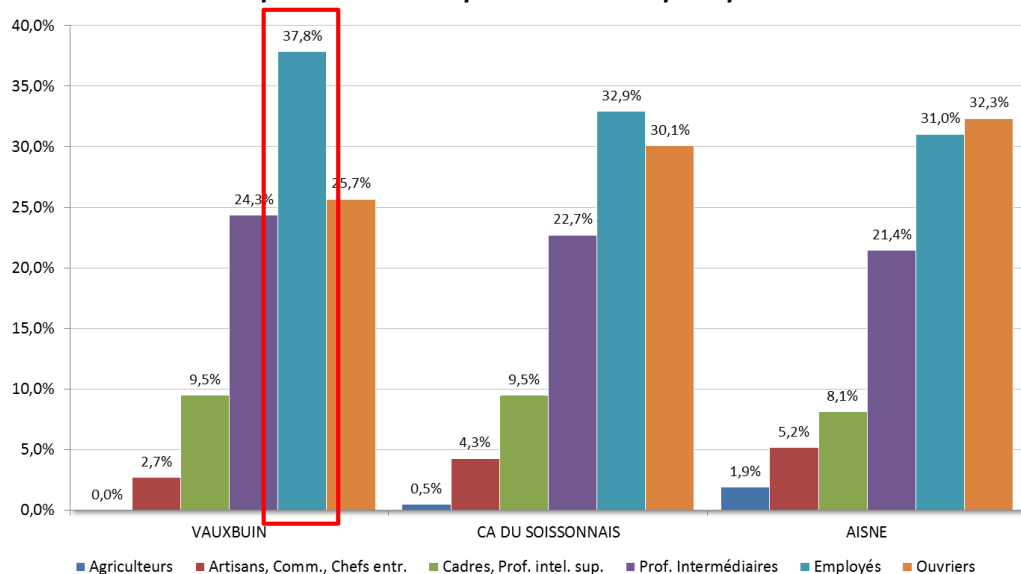
Un taux d'activité comparable aux moyennes de l'agglomération et du département

Un taux de chômage inférieur aux moyennes des échelons comparés

Des actifs qui sont plutôt des employés

Des cadres et professions intermédiaires plus représentés qu'aux échelons comparés

Comparaison de la répartition des emplois par CSP en 2014



Economie, population active, emploi : constats et enjeux

Constats

- Une zone d'activités importante
- Une forte proportion d'employés ; des cadres et des professions intermédiaires bien représentés
- Des entreprises importantes sur le territoire
- Des migrations pendulaires importantes hors de la commune
- Des logiques de consommation vers l'agglomération de Soissons

Enjeux

- Préserver les espaces agricoles
- Maintenir les emplois sur la commune
- Garder l'offre de commerce et de services sur le territoire

Equipements et vie associative

Plusieurs associations actives sur la commune

Les amis de Vauxbuin :

- *Repas*
- *Activités*
- *Danses*
- *Concours de pétanque*

Entente sportive Vauxbuin :

- *Marche*
- *Tir*
- *Gymnastique d'entretien*
- *Travaux manuels*

Comité des fêtes

Sel'Aricot

Des équipements communaux

Mairie

Salle des Fêtes

Cimetière

Eglise

Aire de jeux ?

Terrains de sports ?

Services de proximité ?

Une école

Ecole élémentaire

Où est l'école maternelle ?

Regroupement pédagogique récent ?

Équipements et services : constats et enjeux

Constats

- Quelques équipements publics
- Une école primaire
- Un tissu associatif dynamique

Enjeux

- Proposer des équipements adaptés à la population
- Pérenniser le tissu associatif de la commune

Réseau de transport

Commune de Vauxbuin (02)

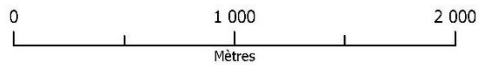
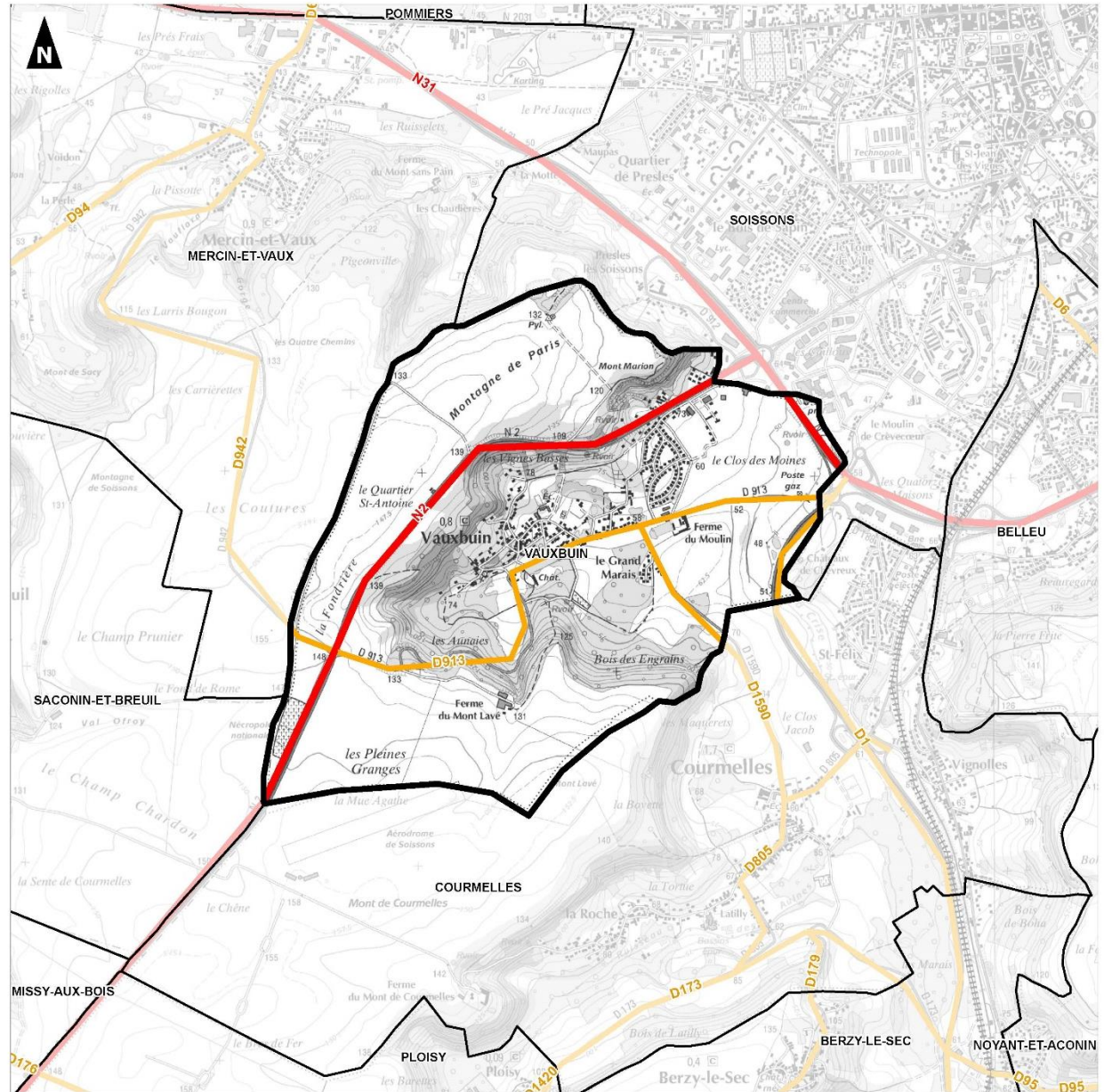
Plan Local d'Urbanisme

Infrastructures de communication

-  Commune de Vauxbuin
-  Limites communales
-  Voie ferrée
-  Nationale
-  Route départementale

2 routes classées à grande circulation :

- RN 2 (qui traverse la commune Sud-Ouest / Nord-Est)
- RD 1 (située en limite de finage communal au Nord-Est)



1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Réalisation : auddicé urbanisme, 2018
Source de fond de carte : IGN, série bleue, 1/25 000
Sources de données : IGN - auddicé urbanisme, 2018

Modes de déplacements

Mode de transport privilégié : la voiture

91,5% des ménages possèdent au moins 1 voiture

Réseau de transport à la demande reliant le centre de Soissons et notamment la Gare

Desserte ferroviaire à proximité

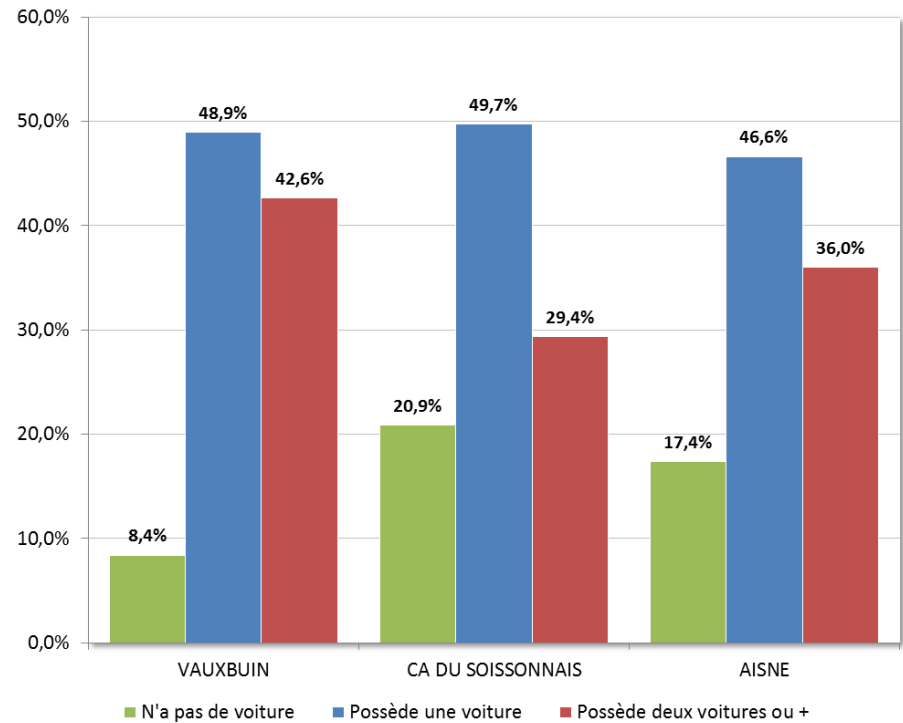
Gare de Soissons à 5km (10 minutes)

Des liaisons douces réservées aux loisirs ?

Sécurité routière ?

Nombre de places de stationnement ouvertes au public ? Possibilité de mutualisation ?

Equipement des ménages en véhicules



Transports et déplacements : constats et enjeux

Constats

- Un territoire traversé par deux voies classées à grande circulation mais en dehors dans la partie urbanisée du village
- Une desserte en transports collectifs existante
- Gare de Soissons à proximité (5 km – 10 minutes en voiture)

Enjeux

- Prévoir des capacités de stationnement suffisantes sur le domaine public et privé
- Penser à mailler le territoire de liaisons douces

Réseaux

Eau potable

- Compétence de la Communauté d'Agglomération
- 2 captages d'eau à l'Est de la commune protégés par des DUP
- Gestion par le Syndicat des Eaux du Sud Soissonnais (SESN) en régie
- *Capacité suffisante ?*
- *Défense incendie ?*

Assainissement eaux usées domestiques

- **Assainissement collectif géré en régie par la Communauté d'Agglomération**
- **Station d'épuration de Pommiers (capacité nominale : 91 667 équivalents habitants)**

Assainissement eaux pluviales

- *Réseau existant ?*
- *Bassin décanteur ?*

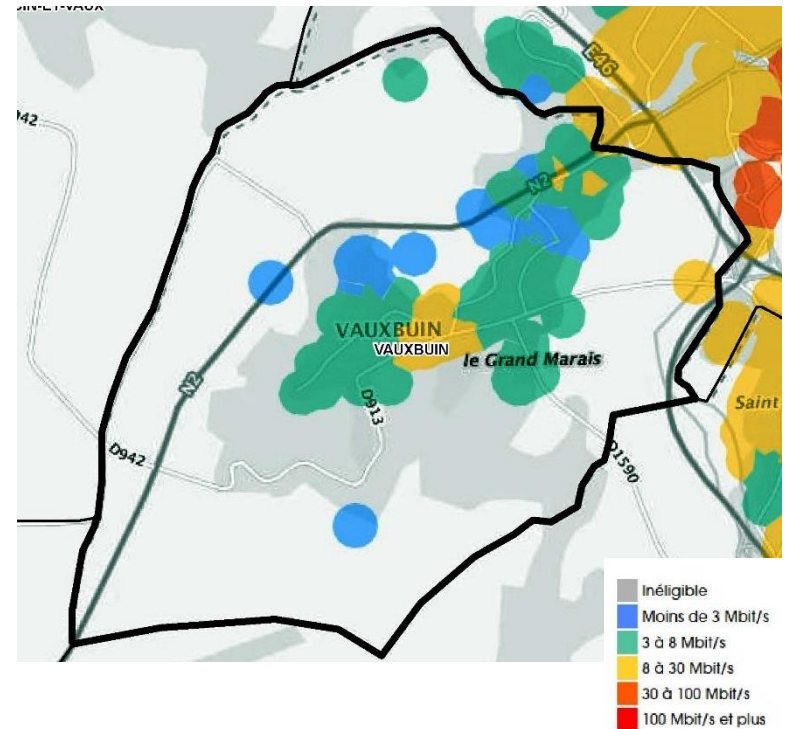
Télécommunications

- *Réception téléphonie ?*
- *Débit ADSL ?*

Déchets

- Gestion par la Communauté d'Agglomération
- OM : 1 ramassage / semaine
- Tri sélectif : 2 ramassages / mois
- Déchetteries intercommunales : Mercin et Villeneuve-Saint-Germain

Couverture du réseau ADSL à Vauxbui



Réseaux : constats et enjeux

Constats

- Une alimentation en eau potable suffisante
- Un assainissement collectif
- Une gestion intercommunale de la collecte et du traitement des déchets
- Une couverture de téléphonie bonne
- Une couverture ADSL bonne

Enjeux

- Préserver la ressource en eau d'un point de vue qualitatif et quantitatif

3. État initial de l'environnement


Topographie et hydrographie

Commune de Vauxbuin

Plan Local d'Urbanisme

Relief et hydrographie

Hydrographie

 Cours d'eau


 Etendue d'eau


Relief (en m)

 Elevée : 155

 Faible : 50

Un relief marqué autour du village

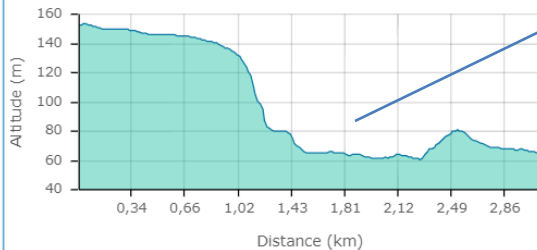
 Point haut : 155 m

 Point bas : 45 m

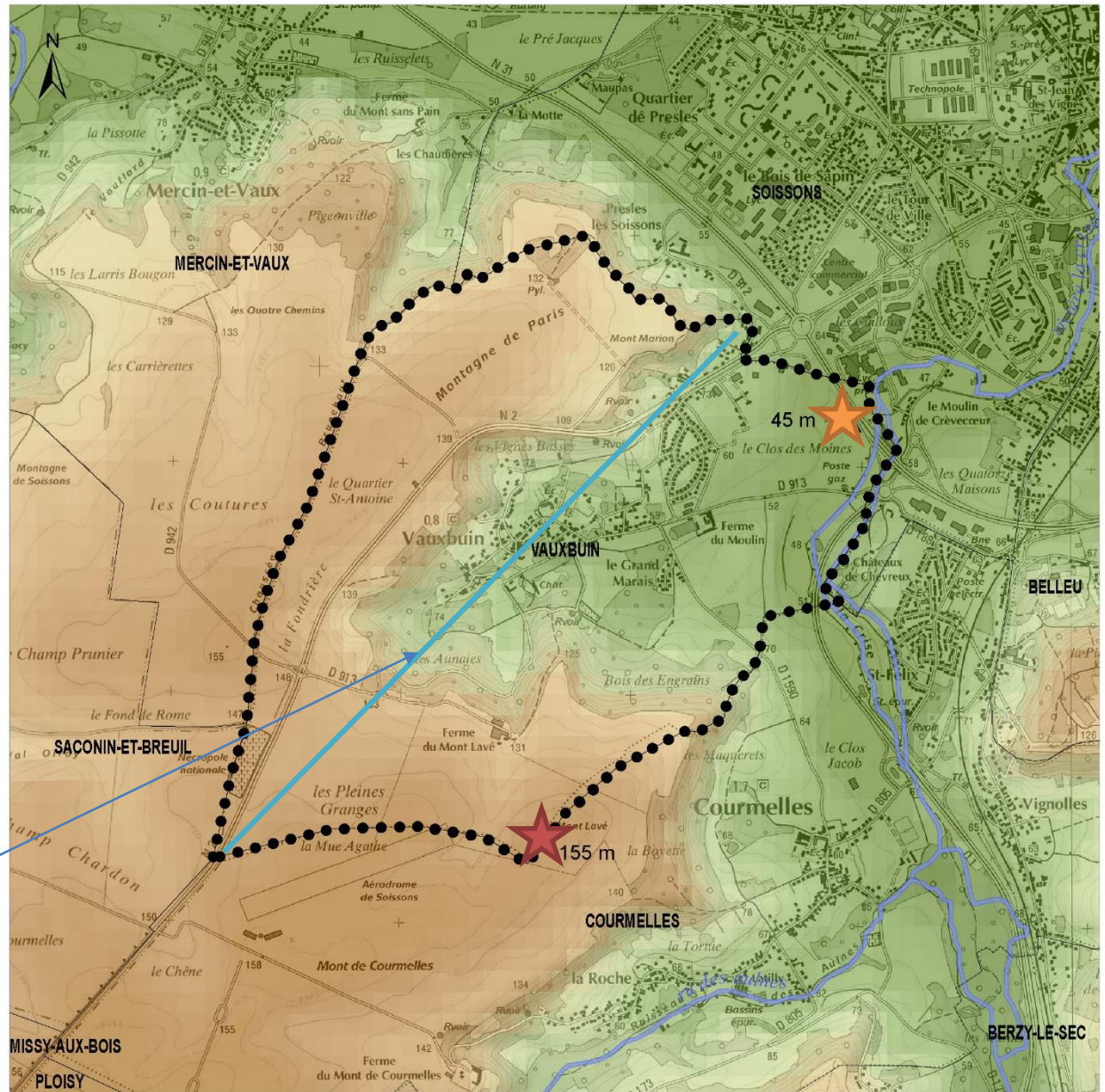
Plateau agricole sur le Nord-Ouest

et le Sud de la commune



PLATEAU DU SOISSONNAIS

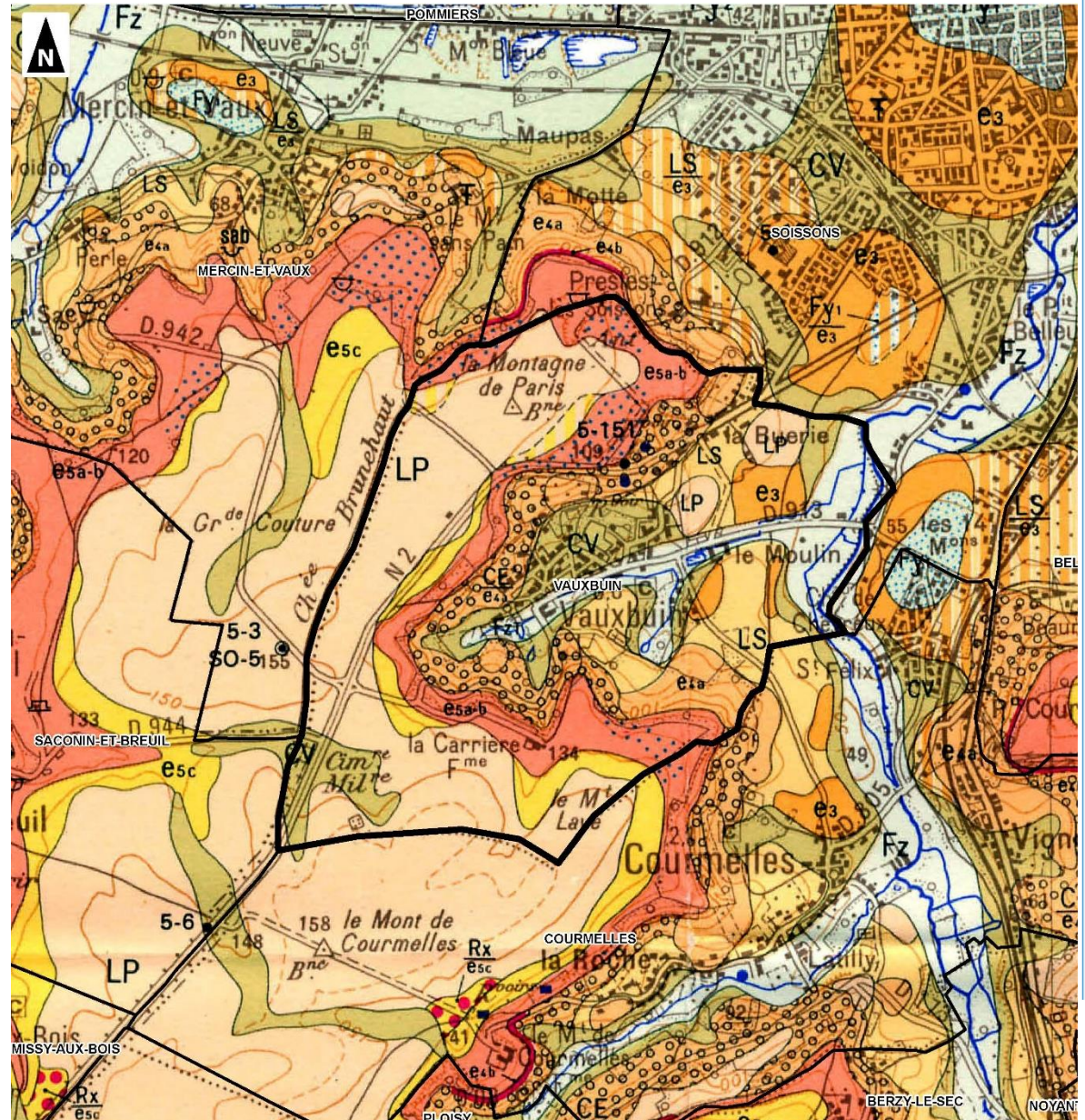
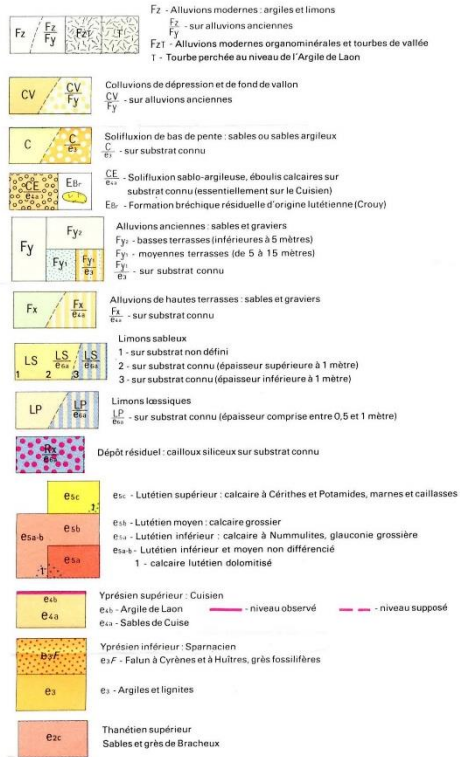


Dénivelé positif : 26,36 m - Dénivelé négatif : -114,28 m
Pente moyenne : 4 % - Plus forte pente : 40 %



Géologie et hydrogéologie

 Commune de Vauxbuin
 Limites communales



Présence de Limons sur le plateau,
 propices aux cultures
 Colluvions

Les risques

Un risque majeur est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine se produise, générant des effets pouvant mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

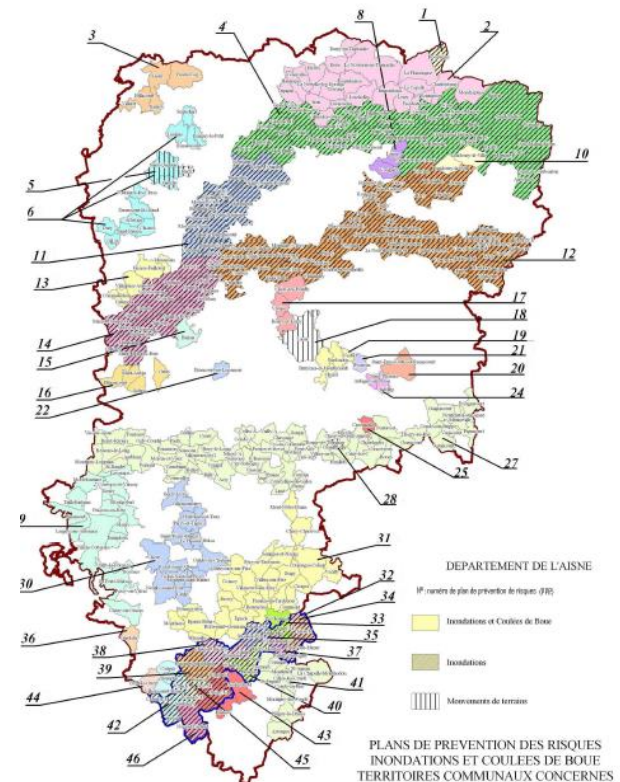
Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et son énorme gravité.

**2 de risques majeurs : inondation
coulées de boue et transport de
matière dangereuse**

Aléa retrait-gonflement des argiles faible

Aléa de nappes sub-affleurante sur le
village

Dossier départemental des risques majeurs



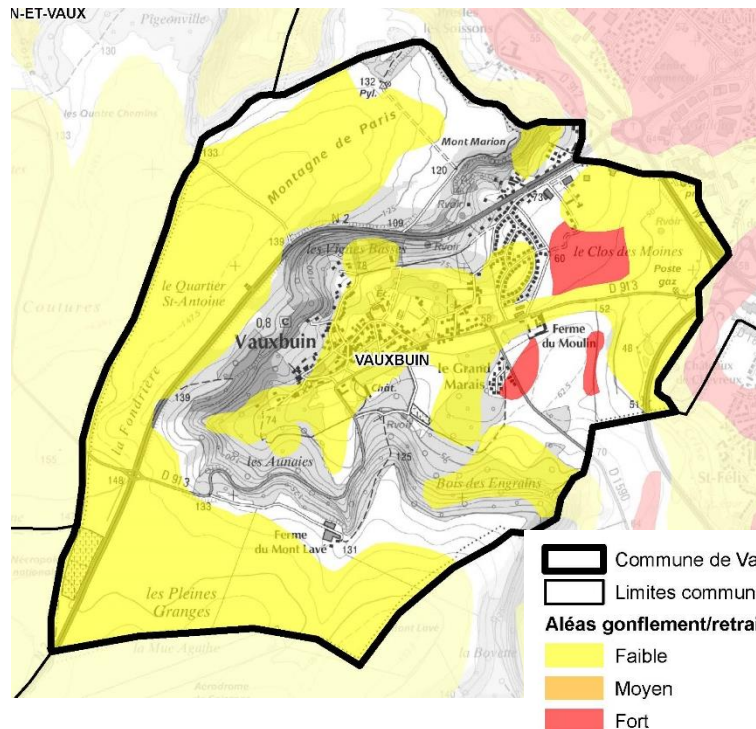
Les risques et aléas naturels

PPR Inondation et coulées de boue vallée de l'Aisne entre Montigny-Lengrain et Evergnicourt, secteur Aisne aval (approuvé le 24/04/2008)

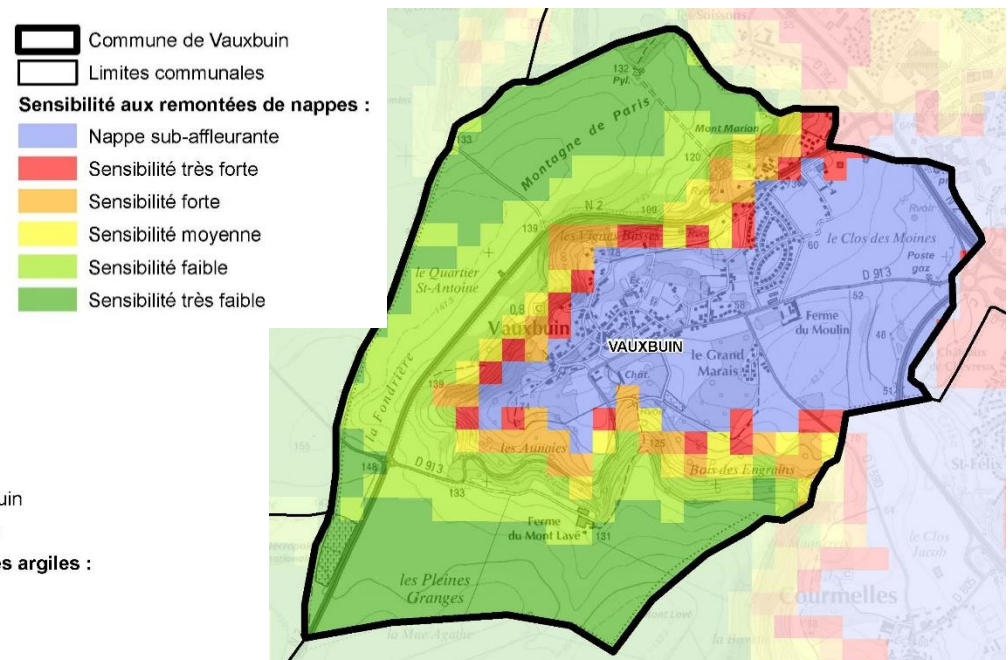
Communes concernées par le risque inondation sur la Vallée de l'Aisne



Aléa retrait-gonflement des argiles



Aléa remontée de nappes phréatiques



Les risques technologiques

Risques dont l'origine est liée à l'action humaine

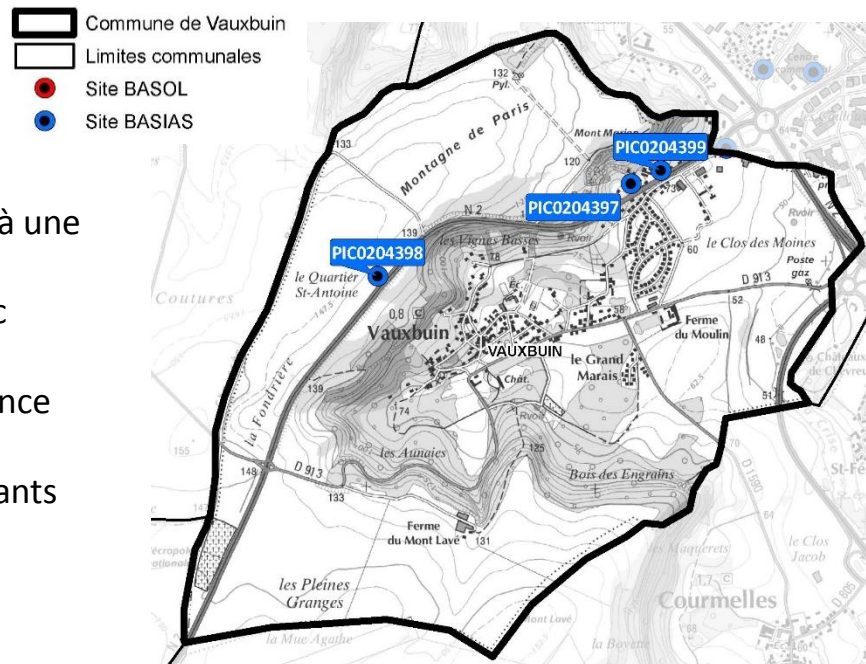
4 types d'effets :

- ❖ **Thermique** : combustion d'un produit inflammable ou à une explosion
- ❖ **Mécanique** : surpression, résultant d'une onde de choc provoquée par une explosion
- ❖ **Toxique** : inhalation, contact ou ingestion d'une substance chimique toxique suite à une fuite
- ❖ **Dus aux substances radioactives** : rayonnements ionisants

Sur la commune :

- **Risque lié au Transport de Matières Dangereuses sur la RN 2**
 - Plan Orsec TMD existant sur le département et révisé le 11 juillet 201
- **Risque liés au sites potentiellement pollués**

Sites Basias et Basol





N°d'identifiant	Raison sociale	Activité	Coordonnées Lambert II étendu
PIC 0204397	Compagnie industrielle de routage SARL	Chaudronnerie tôlerie	670218, 2485592
PIC 0204398	Total raffinage distribution SA	Station service	669113, 2485178
PIC 0204399	Esso SAF	Station service	670348, 2485650

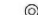

Les milieux naturels

Le SRCE de Picardie n'a pas été approuvé

Pas d'obligation de compatibilité mais il est utile de le prendre en compte

 Commune de Vauxbuin
 Limites communales


Réservoirs de biodiversité

-  Réservoir de biodiversité des cours d'eau
-  Réservoir de biodiversité chiroptérologique
-  Réservoir de biodiversité

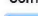

Corridors de la sous-trame littorale

-  Cordon de galet
-  Dune grise
-  Estran / dune vive
-  Falaise
-  Schorre


Corridors de la sous-trame des milieux ouverts calcicoles

-  Corridor des milieux ouverts calcicoles


Corridors de la sous-trame herbacée humide

-  Corridor herbacé alluvial des cours d'eau
-  Autre corridor herbacé humide


Corridors de la sous-trame herbacée

-  Corridor prairial et bocager


Corridors de la sous-trame arborée

-  Corridor arboré


Corridors valléens multitrames

-  Corridor valléen multitrame

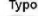
Corridor valléen multitrame en contexte urbain

-  Corridor valléen multitrame en contexte urbain



Corridors de la sous-trame des milieux aquatiques

-  Cours d'eau permanent dont grand cours d'eau navigable et canal

Cours d'eau intermittent

-  Cours d'eau intermittent

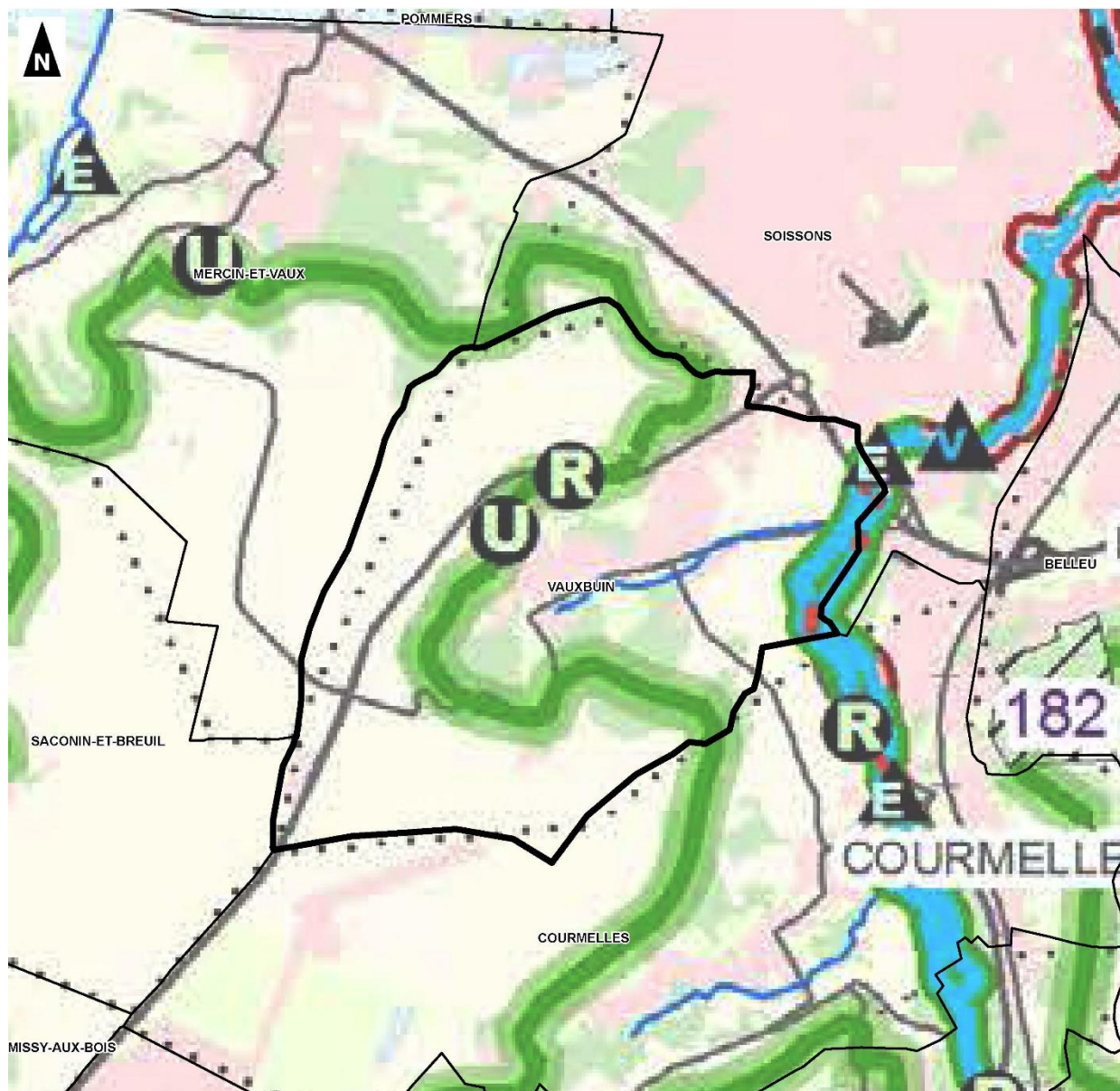
Typologie des corridors

-  Corridor fonctionnel
-  Corridor à fonctionnalité réduite

Typologie des éléments fragmentants *

* Se référer à la légende détaillée pour plus de précisions

-  Obstacle
-  Point de fragilité




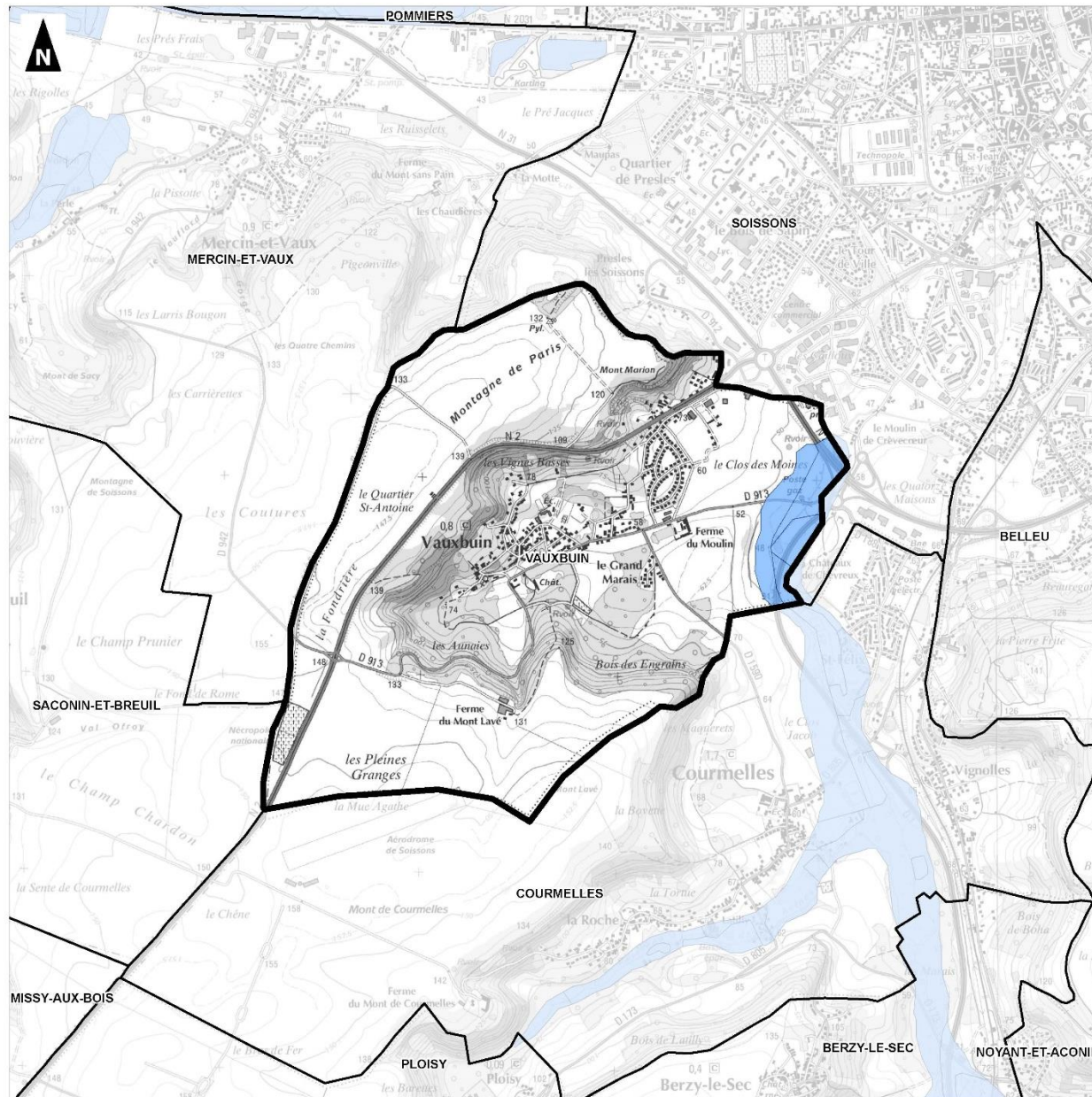
Les milieux naturels

Commune de Vauxbui (02)

Plan Local d'Urbanisme

Enjeux du SDAGE

-  Commune de Vauxbui
-  Limites communales
-  Zone à Dominante Humide du SDAGE Seine-Normandie



0 1 000 2 000
Mètres

1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Réalisation : auddicé urbanisme, 2018
Source de fond de carte : IGN, série bleue, 1/25 000
Sources de données : SDAGE Seine-Normandie - IGN - auddicé urbanisme, 2018

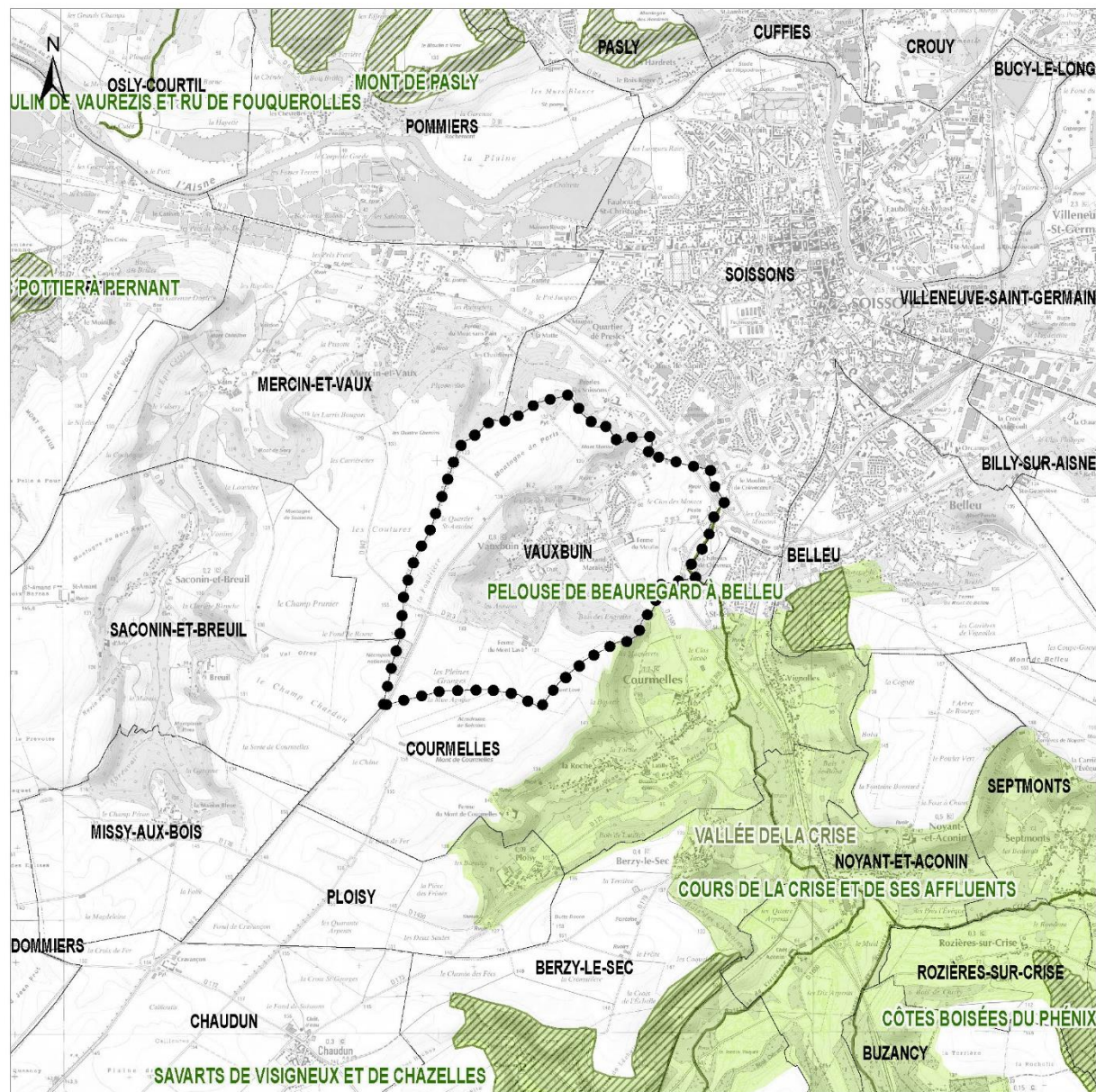
Les milieux naturels

Commune de Vauxbuijn

Plan Local d'Urbanisme

Inventaires d'espaces naturels

-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II

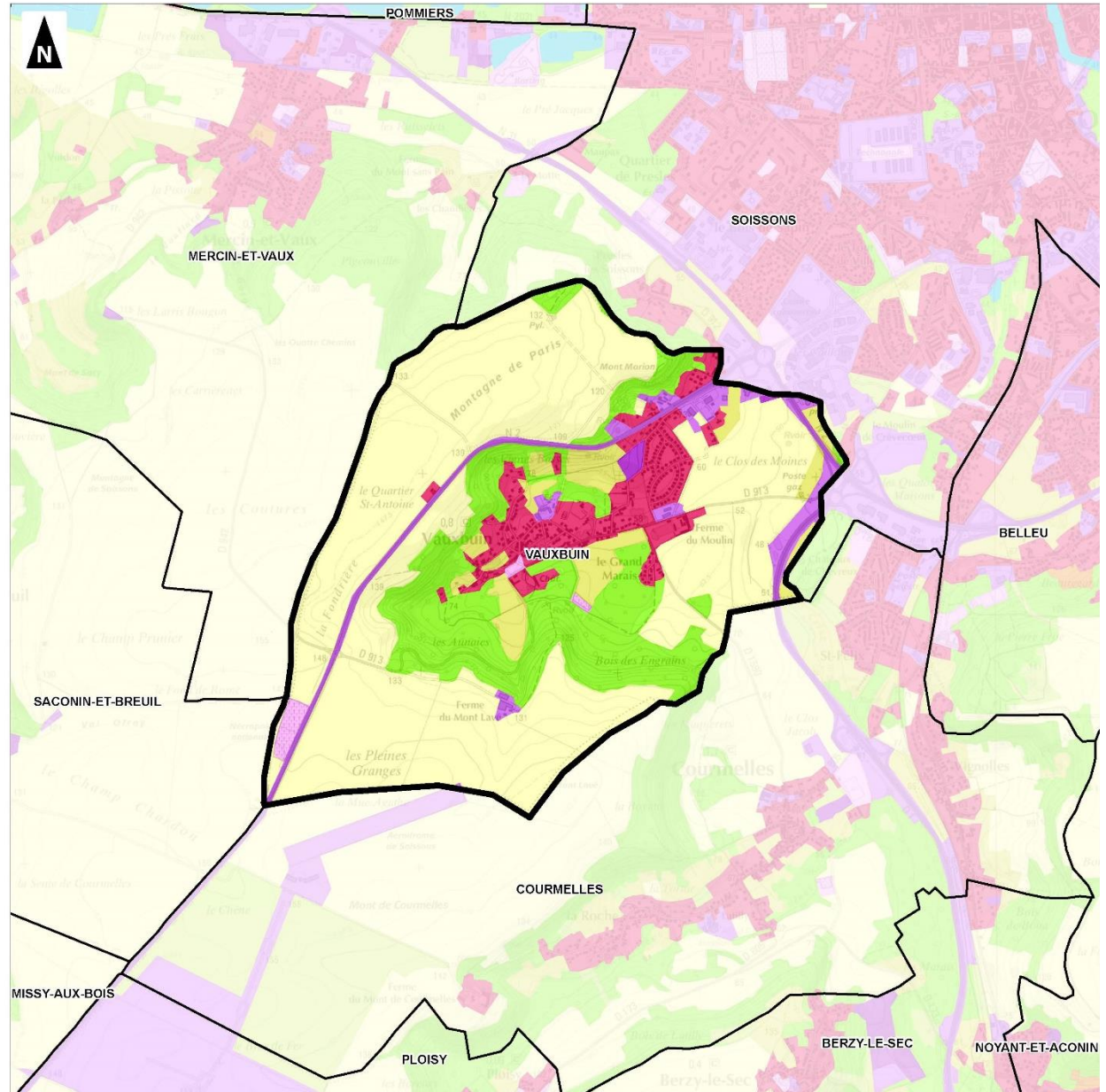


L'occupation du sol

Commune de Vauxbuin (02)

Plan Local d'Urbanisme

Occupation du sol - 2010



Commune de Vauxbuin

Limites communales

Occupation du sol en 2010 :

Zones urbanisées

Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication

Mines, décharges et chantiers

Espaces verts artificialisés, non agricoles

Terres arables

Cultures permanentes

Prairies

Forêts

Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée

Eaux continentales

0 1 000 2 000
Mètres

1:20 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



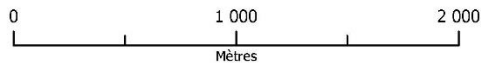
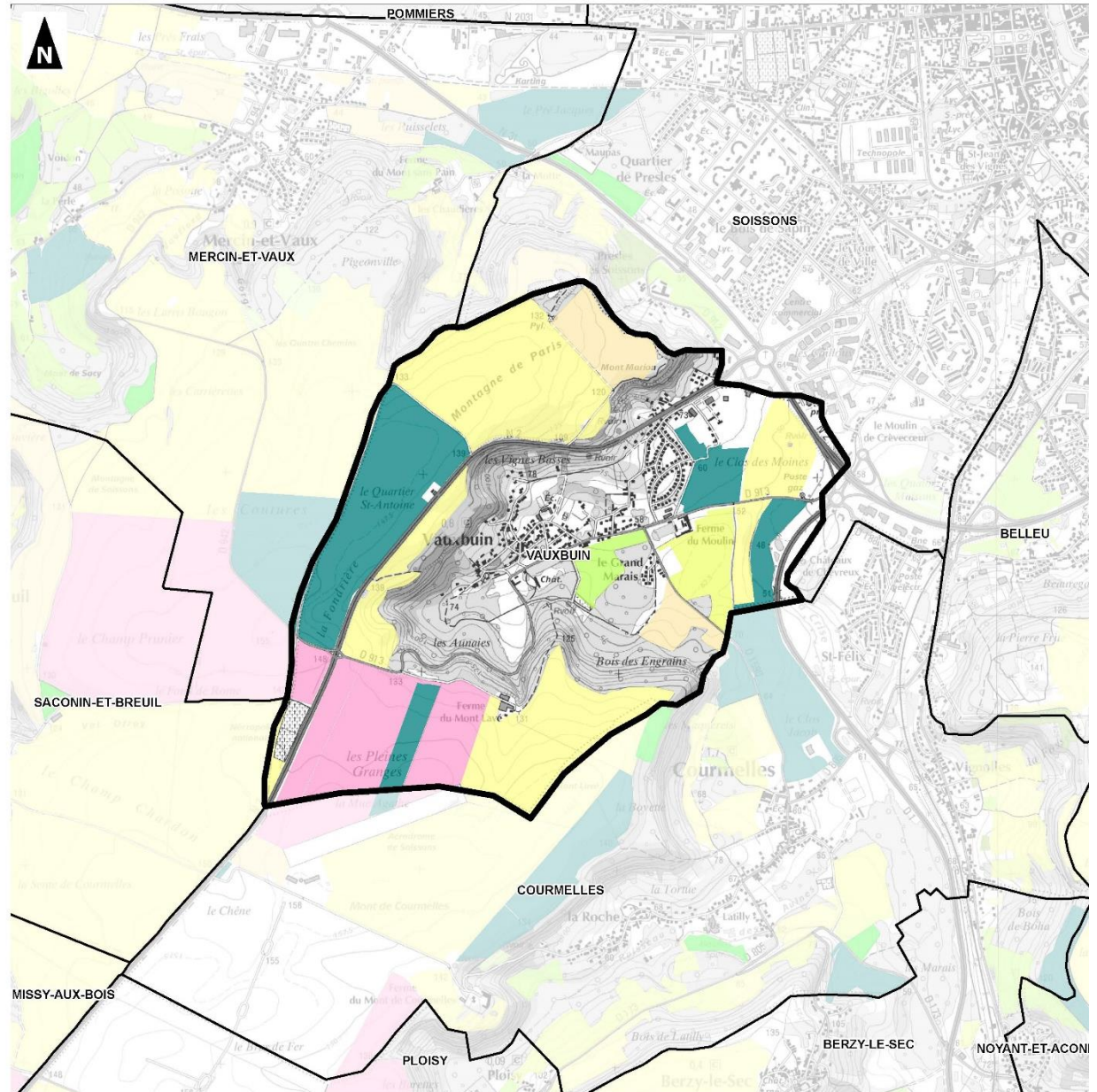
Réalisation : auddicé urbanisme, 2018
Source de fond de carte : IGN, série bleue, 1/25 000
Sources de données : ADUGA - IGN - auddicé urbanisme, 2018 - IFEN

Le couvert agricole

Commune de Vauxbuin (02)

Plan Local d'Urbanisme

Occupation du sol agricole - 2014

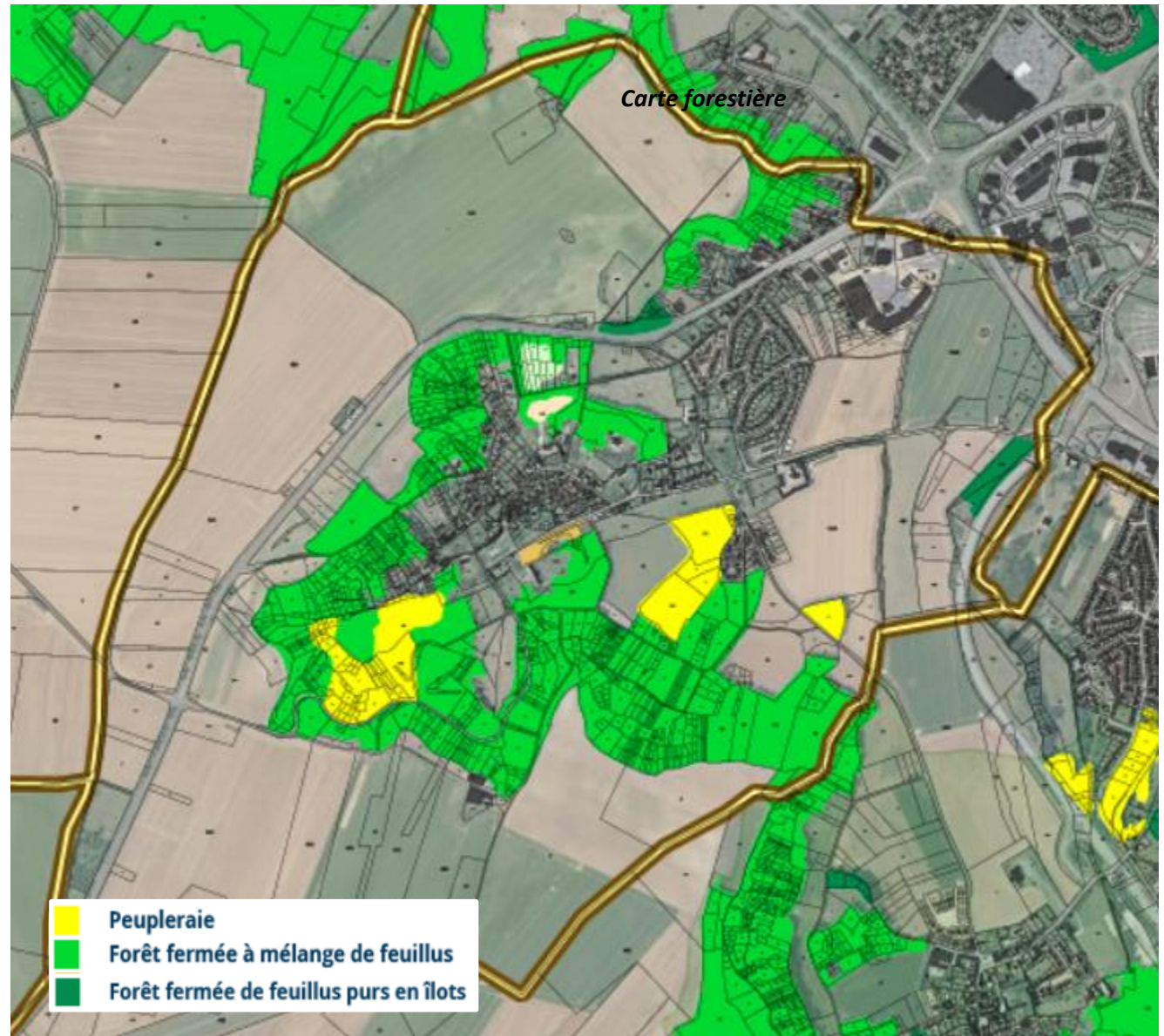


1:20 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Le couvert forestier

Présence de forêts dans la vallée entre le plateau agricole et le village

mélanges de feuillus et peupleraie



Milieu physique et naturel : constats et enjeux

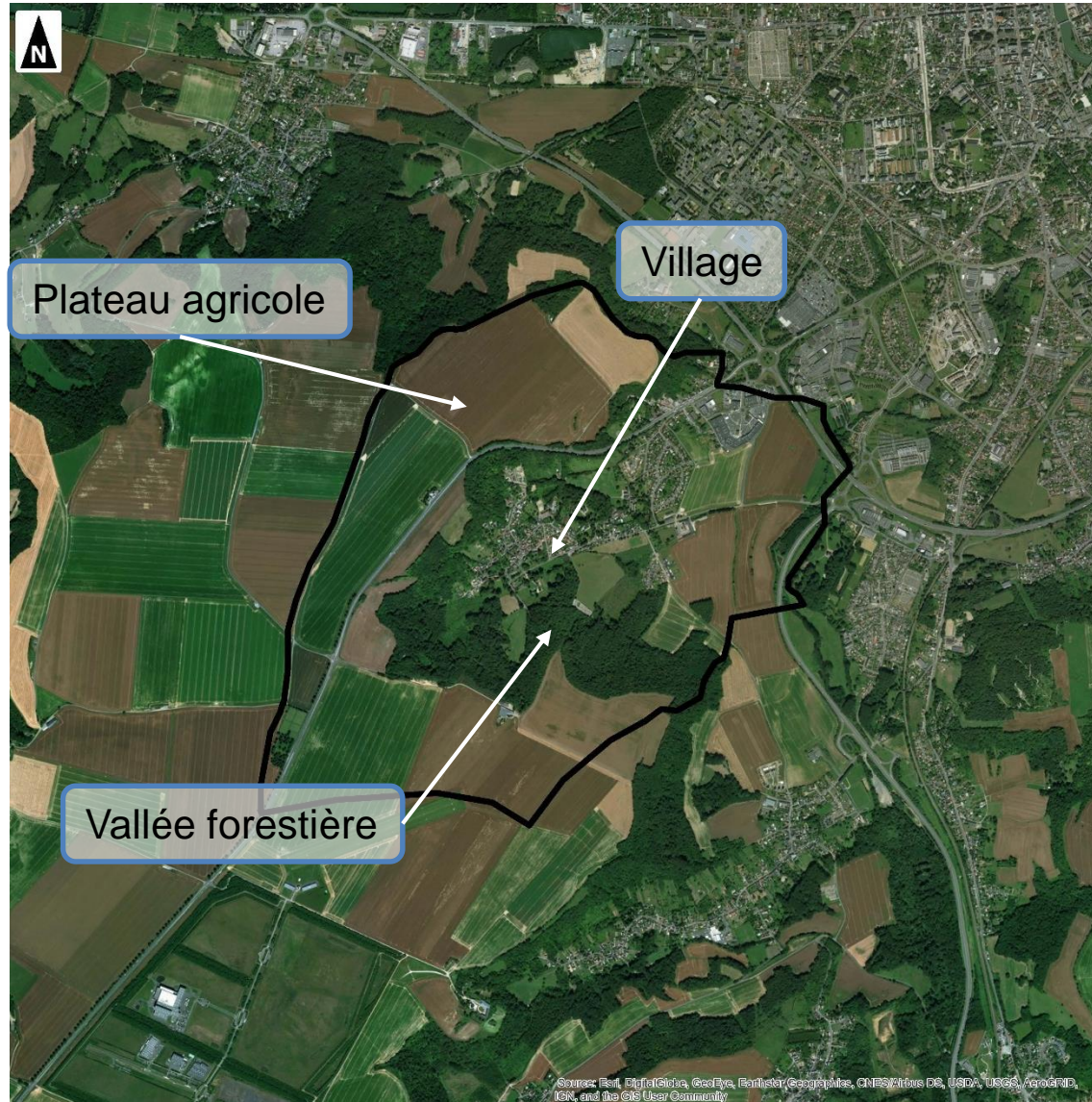
Constats

- Des risques naturels majeurs d'inondation qui toutefois, n'impactent pas les parties urbanisées du village
- Des réservoirs aquifères à des niveaux différents qui peuvent conduire à des remontées de nappes, notamment dans le bourg
- Des risques technologiques liés aux transports de matières dangereuses
- Pas de réservoirs de biodiversité reconnus mais des espaces naturels à préserver
- Des sols principalement occupés par l'agriculture
- Des peupleraies dans la vallée

Enjeux

- Prendre en compte les risques et les aléas naturels
- Prendre en compte les risques technologiques
- Protéger les réservoirs de biodiversité et les composantes de la TVB locale
- Conserver les espaces agricoles

Le paysage



Le paysage

3 entités paysagères :

- ❖ Plateau agricole : paysage ouvert
- ❖ Vallée : paysage fermé
- ❖ Paysage bâti du village et de la zone d'activités

Paysage agricole



Vallée boisée



Le paysage bâti

- ❖ Village avec un bâti hétérogène construit à différentes époques
- ❖ De grands espaces verts préservés dans le bourg de la commune
- ❖ Un noyau bâti isolé
- ❖ La zone d'activités

Bâti d'avant-guerre

Espace vert à proximité du château



Zone d'activités



Bâti des années 1990

Bâti des années 1990

Bâti des années 1970

Bâti récent



Les formes urbaines

Habitat ancien

- Maisons accolées forment un front bâti continu ou maisons de maître
- Plusieurs opérations groupées au fil du temps
- Petites parcelles en lanières
- Caractère minéral
- Bâtiments agricoles en franges des villages ou complètement à l'extérieur
- Bâtiments remarquables à l'extérieur du village



Le Grand Marais

Habitat récent

- En continuité du centre et des extensions, sous forme d'opérations groupées
- Parcelles de taille variable
- Densité bâtie un peu réduite
- Implantation en retrait de toutes les limites
- Végétalisation des parcelles plus importantes



Le patrimoine

Château

Bâties remarquables



Quels sont les éléments intéressants à identifier et à protéger au niveau du patrimoine ?

Paysage, forme urbaine et architecture : constats et enjeux

Constats

- Un paysage traditionnel
- Une vallée qui confère un caractère champêtre au village
- Une hétérogénéité dans le bâti du village
- De nombreux éléments patrimoniaux intéressants

Enjeux

- Conserver le caractère hétéroclite du tissu bâti et intégrer les futures constructions
- Identifier et protéger les éléments remarquables

Merci de votre participation...

Prochaine réunion:

⇒ Travail sur les orientations du PADD